

# L'EDUCATION

hebdo

**INDICE** indice  
**l'indice** INDICE  
**de** INDICE  
**satisfaction** indice INDICE  
indice indice **INDICE**  
**indice**  
indice



**vient de paraître**  
(réglement par chèque ou mandat  
à l'ordre de « l'éducation »  
CCP 31.680 34 F La Source)



**ARTICLES ET DOCUMENTS  
PUBLIÉS DANS  
l'éducation  
DE 1977 À 1980**

**18 F**

## n° 485 / 18 mars 1982

**hebdomadaire**

- 2 « œuvre de justice », par Maurice Guillot
- 2 revalorisation enfin ! par Nicole Gauthier
- 4 évaluer pour mieux connaître, par Michaëla Bobasch
- 6 la dernière circulaire, par Nicole Gauthier

**éducations**

- 8 autour de l'ergonomie scolaire, par Louis Porcher
- 11 vous avez la parole : la priorité des priorités, par Jean Vial ; vingt ans de ciné-club, par Ginette Delmas

**à votre service**

- 15 un fichier tout prêt
- 16 documentation : les CRDP publient, par Pierre Ferran

18 **textes officiels** : rentrée 1982 : non à l'échec scolaire, par René Guy

20 **au B.O.**

21 **agenda**

**expressions**

24 **mais qu'est-ce qui a changé à la télévision ?** par Jean-François Lacan

26 **terre d'Espagne**, par Jacques Chevallier

28 **à voir, à lire, à écouter**, par Pierre Ferran, Étienne Fuzellier, Georges Rouveyre

**réflexions**

30 **à propos de Konrad Lorenz**, par Émile Noël

34 **mots croisés — échecs**

**photos** — p. 9 et 10 : Léon-Claude Vénézia ; p. 24 : Pierre Michaud ; p. 29 : Lipnitzki/Roger-Viollet.

**l'éducation**

**fondée en 1945**  
par **Gustave Monod et Louis Cros**

Hebdomadaire publié par « L'éducation », association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et Echanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

**direction**

**directeur** : André Lichnerowicz ; **administrateur délégué** : Léon Silveréano.

**rédaction**

**rédacteur en chef** : Maurice Guillot ; **rédacteur en chef adjoint** : Jean-Pierre Véjis ; **conseiller pédagogique** : Louis Porcher ; **secrétariat de rédaction-maquette** : Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre ; **informations** : Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy ; **documentation** : Pierre Ferran, chef de rubrique - Bernard Blot, Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Yves Guyot, François

Mariet, Claire Méral, Claude Moreau, Jerry Pocztar - Marie-Claude Krausz (agenda) ; **lettres, arts, spectacles** : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Jacques Erwan, Étienne Fuzellier, Hubert Haddad, Raymond Laubreaux, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre ; **correspondants** : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Yves Mary, Pierre Rappo, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sèneca ; **dessinateur** : François Castan.

**publicité - développement**

Martine Cadas, Francisca Sol.

**conseil d'administration de l'association éditrice**

**bureau** : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit et Léon Silveréano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Vianay.

**membres** : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Hélène Beyhaut, Anne-Marie Franchi, Emile

Gracia, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin.

**rédaction, publicité, annonces**

2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris  
Tél. : 266-69-20/21/67

**abonnements**

215, boulevard MacDonald - 75019 Paris  
Tél. : 508-24-26

le numéro : 8 F ; numéro spécial : 10 F  
abonnement annuel : France 160 F ; étranger 200 F (CCP 31-680-34 La Source).

Pour tout changement d'adresse, joindre une bande d'expédition et 3,20 F en timbres

## "œuvre de justice"

**E**nfin ! Y a-t-il un autre mot pour saluer la décision du Conseil des ministres de revaloriser — au sens pécuniaire du terme — la carrière des instituteurs. En prenant cette décision, le gouvernement affirme, par la même occasion, que les instituteurs ne sont pas et ne peuvent être des fonctionnaires tout à fait comme les autres. Ce qu'a toujours contesté, par son existence et l'alibi qu'elle représente, la grille de la Fonction publique. En affirmant cela, ce n'est pas porter atteinte aux autres fonctionnaires de la catégorie B, mais il convient de dire que l'enseignant a un rôle particulier à jouer dans notre société, un rôle d'éducateur qui ne peut, par définition, entrer dans le cadre rigide et strict de la fonction administrative.

C'est bien connu, nous avons le goût du paradoxe, et c'en est un que de réclamer sans cesse l'ouverture de l'école en mettant, dans le même temps, une grille sur la fonction enseignante. En franchissant en quelque sorte cette grille, le gouvernement a pris un risque non négligeable, mais contentons-nous d'y voir un précédent d'importance. Jusque-là, et surtout depuis ces trois dernières années, combien de fois les espoirs et les revendications des instituteurs se sont-ils vu bercer de mots, et de mots seulement ? Et par les plus hautes instances aux plus hautes tribunes pour dire à l'opinion — y compris l'opinion internationale — le défi d'avenir dont les enseignants, et plus particulièrement les instituteurs, sont porteurs. Était-il concevable que ce petit jeu se poursuive sans que la nation reconnaisse aussi par un traitement décent ceux à qui elle entend demander tant ?

Il reste que le risque pris est atténué par le seul fait que la décision veut rester un problème Éducation nationale, comme le réclamait avec insistance et depuis longtemps le SNI-PEGC, essentiel négociateur en l'occurrence. C'était effectivement le seul moyen de sortir diplomatiquement de la grille fatidique. Dans les intentions qui président à cette revalorisation, il faut souligner le souci d'associer le renouveau de la formation — sa revalorisation déjà entreprise — et de ne pas retomber dans les errements précédents qui, malgré promesses et exhortations, ont toujours dissocié les aspects de salaires et de formation. Les enseignants eux-mêmes se sont faits suffisamment critiques sur leur propre formation, que la mission confiée à André de Péretti doit améliorer et affirmer, pour que l'État à son tour fasse acte de bonne volonté en puisant dans son escarcelle. Le seul terme d'« œuvre de justice », employé par le Premier ministre à cet égard, devrait suffire à faire tomber les arguments de ceux qui ne veulent voir en cette mesure qu'un privilège catégoriel.

Maurice Guillot

**Tous les instituteurs vont, dans les douze prochaines années, bénéficier d'une revalorisation de leur indice : ainsi en a décidé l'un des derniers Conseils des ministres qui a approuvé les propositions qui lui étaient faites par Alain Savary, ministre de l'Éducation nationale. Pour le SNI-PEGC, c'est l'aboutissement de presque dix ans de négociations.**

ÇA Y EST. Depuis le 10 mars 1982, la revalorisation financière de la situation des instituteurs est une chose faite. Après de longues années de négociations entre le SNI-PEGC (Syndicat national des instituteurs et des professeurs de collège) et les différents ministres de l'Éducation qui se sont succédé rue de Grenelle, le plus important des syndicats de l'enseignement primaire a obtenu gain de cause. Le gouvernement a finalement reconnu, malgré des incidences budgétaires qui sont énormes — environ trois milliards de francs en six ans —, que ceux qui ont pour charge d'éduquer les enfants de la maternelle au CM 2 méritaient un salaire meilleur. Beaucoup certes, y compris parmi les membres du gouvernement de Raymond Barre, estimaient, avec plus ou moins de conviction, que cette mesure devait être prise. Mais les obstacles, les problèmes posés étaient tels qu'il a fallu attendre 1982, et un gouvernement de gauche, pour voir aboutir cette revendication légitime.

Alain Savary, ministre de l'Éducation nationale, a proposé un plan en deux étapes : d'ici à 1988, les instituteurs, qui terminaient auparavant leur carrière à l'indice 445 (soit 7 530 F) atteindront l'indice 489 (8 274,70 F), soit 744 F de plus

---

# revalorisation enfin!

---

selon le barème en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 1982, donc une augmentation d'environ 10 %. Puis, six ans plus tard (au cours du prochain septennat), ils rejoindront l'indice 504 (soit 8 528 F, le salaire actuel d'un PEGC en fin de carrière). Ceci ne veut pas dire pour autant que le gouvernement a choisi de mettre en place « l'école fondamentale » préconisée par le SNI-PEGC, même si celui-ci estime qu'atteindre l'indice 504 est l'une des conditions nécessaires à sa réalisation.

L'échéancier sera mis au point au cours des prochaines semaines, mais le communiqué du Conseil des ministres en fixe les priorités en précisant que « ce programme se traduira par des améliorations indiciaires intervenant chaque année et bénéficiant en priorité aux instituteurs en début et en fin de carrière ».

Les instituteurs viennent d'obtenir une victoire qui n'était guère envisageable il y a un an, quand de lourdes menaces pesaient sur les négociations. C'est en 1973 que le SNI-PEGC ouvre ce dossier et demande à la fois une refonte complète de la formation des instituteurs et une revalorisation « morale », donc financière, de l'ensemble de la profession, alors moins payée

que celle de gardien de la paix, de contrôleur des impôts ou de certains receveurs des PTT. Après diverses péripéties, le 25 avril 1979, les services du Premier ministre annoncent que la durée de la formation est allongée de deux à trois ans. Le communiqué de Matignon se termine par cette petite phrase : « *L'organisation de la carrière des instituteurs fera l'objet d'aménagements qui prendront effet en 1982* », donc lors de la sortie de la première promotion d'élèves-maîtres ayant suivi la nouvelle formation, ce qui laissait présager qu'eux seuls seraient « revalorisés ». Mais pour le SNI-PEGC, cette « première étape » est une « victoire historique » et le syndicat poursuit les négociations.

Novembre-décembre 1980 : Valéry Giscard d'Estaing inscrit la revalorisation des instituteurs parmi les grandes priorités à réaliser avant la fin du septennat. Mais au même moment se dessine déjà le profil de la « carrière à deux vitesses » qui ne va pas manquer d'inquiéter les syndicalistes : il y aurait d'une part celle des nouveaux formés, qui seraient seuls à bénéficier d'un réajustement salarial automatique ; d'autre part, un itinéraire pour les instituteurs actuellement en service qui devront « mériter »

leur revalorisation avec, à l'appui, des actions de formation continue. Dans cette logique, rien n'est prévu pour les retraités. Les syndicats, et surtout le SGEN-CFDT, voient là une manière de « renforcer la sélection et de normaliser l'instituteur ». C'est surtout remettre en cause un principe fondamental qui régit jusqu'alors la carrière des enseignants : tous sont assurés, dès le départ, d'obtenir en fin de carrière l'indice terminal de leur catégorie. Cette menace provoque, le mois suivant, la colère du SNI-PEGC. Guy Georges déclare : « *Les voies dans lesquelles le gouvernement s'engage ne sont pas acceptables.* » Le 9 mars 1981, soit presque un an jour pour jour avant la décision du dernier Conseil des ministres, le Syndicat des instituteurs lance une grève largement suivie dans l'enseignement primaire.

Mais l'élection présidentielle approche. Le 15 mars, François Mitterrand promet, à Évry, s'il est élu le 10 mai, de « revaloriser réellement le statut des professeurs et des instituteurs ». Pourtant, il n'est pas question de toucher au salaire des professeurs autrement que par les augmentations normales négociées avec le ministre de la Fonction publique, mais les instituteurs ont obtenu la réalisation de la pro-

messe présidentielle.

Aujourd'hui, tous les instituteurs sont concernés : ceux qui vont sortir des écoles normales au mois de septembre prochain en ayant suivi la nouvelle formation, ceux qui sont actuellement en exercice (trois cent dix mille environ), enfin, grâce à une péréquation dont les modalités restent à étudier, les cent vingt mille retraités. Il ne reste plus qu'à négocier les étapes de la mise en place de ces nouvelles dispositions. Avant septembre 1982, l'indice de début de carrière dans la nouvelle grille sera fixé. Le gouvernement devra ensuite élaborer un nouveau plan de progression, échelon par échelon, puis, enfin, étudier les possibilités de passage entre l'ancienne grille et la nouvelle. C'est alors qu'on pourra précisément évaluer le coût total de cette revalorisation.

Mais la plus grosse étape est franchie et les syndicats s'en réjouissent, même s'ils ne partagent pas tous la même analyse : le SNI-PEGC bien sûr, qui voit en plus le résultat de ses négociations aboutir au moment même où ses syndiqués sont appelés, sur le plan interne, à élire les délégués au bureau national et aux conseils syndicaux ; le SGEN-CFDT, qui place son action dans la perspective d'un corps unique de la maternelle à la terminale, qui voit dans les décisions gouvernementales une première étape dans la réalisation de cet objectif et demande d'autres mesures indiciaires devant, cette fois, concerner les professeurs de collège, les professeurs de LEP et les débuts de carrière des certifiés. La FEN pour sa part salue cette mesure qui « s'inscrit dans la perspective, conforme à [ses] mandats, d'une unification progressive des carrières d'enseignants, en commençant par ceux qui sont à la base du système scolaire ». Pour sa part, le SNES, dont le projet pédagogique est opposé à celui du SNI-PEGC, rappelle que François Mitterrand s'était également engagé à revoir le statut des professeurs...

Le gouvernement (dont les ministres responsables du Budget) a pourtant pris un risque : celui, en touchant à l'indice d'une catégorie de personnel de la Fonction publi-

que, de provoquer une « réaction en chaîne » et de mécontenter les autres corps de fonctionnaires qui pourraient être tentés de demander, à leur tour, une revalorisation. Ce risque-là, les précédents gouvernements n'avaient pas voulu le prendre et ils en faisaient même un argument contre la revalorisation des instituteurs. Aujourd'hui, il est clair pour tout le monde qu'il s'agit non pas de toucher à la grille de la Fonction publique, qui sera sans doute discutée par ailleurs, mais de redonner, au sein de l'Éducation nationale, une autre place aux instituteurs et de reconnaître leur importance dans la vie publique. Comme pour le spécifier encore plus précisément, le communiqué du 10 mars fait expressément allusion aux travaux de la commission présidée par André de Péretti : « Parallèlement à l'application de ce programme [la revalorisation], le ministre de l'Éducation nationale réexaminera les conditions de la formation initiale et continue des instituteurs, à partir des propositions qui lui seront présentées par le groupe de réflexion constitué à cet effet. »

Au-delà des incidences financières, cette revalorisation aura, ou pourra avoir, d'autres conséquences : on vient d'admettre que le rôle des instituteurs n'est pas moindre que celui des autres enseignants ayant la charge éducative d'enfants plus âgés, donc que le niveau du salaire ne doit pas être strictement proportionnel au niveau des élèves. La reconnaissance de ce principe tout simple pourra peut-être enrayer l'« aspiration par le haut », très forte actuellement, des instituteurs vers le corps des PEGC, voire celui des certifiés, par concours ou promotion interne.

Peut-être, demain, avec la formation appropriée, les futurs enseignants choisiront-ils enfin le niveau d'enseignement qui leur convient le mieux, duquel ils se sentent le plus proche, avec des considérations indépendantes du salaire reçu, en fonction de leurs goûts et de leurs aspirations, donc pour le plus grand bien des enfants et celui de l'Éducation nationale tout entière.

Nicole Gauthier

« L'ÉVALUATION n'est pas fatalement synonyme de sanction. Elle peut être une aide. » Ceux qui ont réfléchi au problème de l'évaluation de l'élève ont voulu substituer, au constat d'échec, une évaluation « plurielle », résultat d'un travail d'équipe et d'une « pédagogie de la réussite et de l'encouragement, pédagogie différentielle, par objectifs et avec contrôle continu ». Car le grand danger de l'évaluation est qu'elle risque de porter non seulement sur le savoir ou le savoir-faire, mais aussi sur le savoir-être, ou du moins être ressentie comme telle : on a toujours tendance à considérer l'évaluation comme un jugement porté sur sa personne.

Cette difficulté se retrouve avec les enseignants, lors d'inspections par exemple. Ce sentiment est encore accentué par le fait que la notation administrative et pédagogique influe sur la carrière de l'évalué : « Quelqu'un qui part avec la mention passable au CAPES n'a pas le même profil de carrière que celui qui obtient la mention très bien. De plus, la note joue un rôle dans les mutations, et elle est dangereuse dans la mesure où elle est l'élément qui va permettre à l'enseignant de se comparer à ses pairs. » En dépit de toutes ces considéra-

### Évaluation tous azimuts...

Les deux cents participants au colloque de l'AFAE

(Association française des administrateurs

de l'Éducation, qui regroupe essentiellement

des chefs d'établissement, inspecteurs, intendants,

conseillers d'orientation et d'éducation)

se sont livrés, du 26 au 28 février à Paris,

à l'exploration de ce thème.

Les examens, l'orientation, l'enseignant,

les administrateurs, l'établissement scolaire

et la formation des adultes,

ils ont tout... « évalué ».

# évaluer pour mieux connaître

tions et du constat d'un malaise, les membres de la commission « Évaluation de l'enseignant » n'ont pas émis de conclusion sur l'opportunité de maintenir ou non la notation chiffrée.

En fait, l'évaluation doit permettre de révéler à chacun ce qu'il est capable de faire, et donc d'utiliser au mieux ses capacités. C'est son objectif, même si elle ne prend pas toujours des formes aussi spectaculaires — et discutables — que celle imaginée par cet IPR qui, ayant décelé, sous les dehors méticuleux d'un enseignant, l'improvisateur de génie, lui a purement et simplement confisqué ses notes lors de l'inspection : « *J'ai pris ses papiers, et je lui ai dit : continuez ! Et il l'a fait de façon remarquable.* »

Une telle conception de l'évaluation pose à la fois le problème des critères sur lesquels est basée celle-ci, et celui de la qualité des évaluateurs. Sur quoi se fonde une évaluation ? A la question « Qu'est-ce qu'un bon administrateur ? », il est difficile de répondre. « *Est-ce celui dont on ne parle jamais, celui qui ne fait pas de vagues ou, au contraire, celui qui crée des remous ? Est-ce celui qui dénonce l'insuffisance de moyens, ou celui qui fait ce qu'il peut avec les moyens qui lui*

*sont accordés ?* »

Plus que jugement, l'évaluation est outil de connaissance. Ce que les participants ont résumé de la manière suivante : « *Dis-moi ce que tu fais, pourquoi et comment tu le fais, dans quelles circonstances, et je te dirai ce que tu vauds.* » Mais derrière l'évalué, il y a l'évaluateur. A celui-ci, on peut rétorquer : « *Dis-moi comment tu sais et estimes ce que je fais, et je te dirai ce que tu vauds.* » Pourquoi l'évaluateur ne serait-il pas évalué à son tour ? Pourquoi l'inspecté n'évaluerait-il pas l'inspecteur ? Non pas dans la perspective d'un jugement-revanche, mais dans celle d'un « feed-back » ou retour d'informations ? Un tel système existe déjà au Québec dans les établissements secondaires et collèges universitaires : il s'agit d'une méthode d'évaluation (PERPÉ) des formateurs par les formés. Les enseignants sont volontaires et les résultats tenus secrets. En France, des universitaires, enseignants de chimie, emploient aussi cette méthode depuis trois ans dans le cadre du groupe RECODIC. Ce qui se fait jour derrière tout cela, c'est l'exigence de « transparence », transparence des modalités de l'évaluation qui inclut auto-évaluation, et évaluation réci-

proque.

Enfin, l'évaluation comme outil de connaissance n'est pas seulement institutionnelle, mais concerne tous les partenaires. C'est le cas lorsqu'il s'agit de l'élève sur lequel se portent différents regards, et de l'enseignant (évalué par ses collègues, par les parents, les élus locaux), et à fortiori lorsque l'on parle de l'établissement scolaire et du système éducatif. Là où il y a pluralité d'objectifs et évolution dynamique, se révèlent nécessaires une réflexion commune et une concertation de toutes les parties prenantes, mais aussi un regard extérieur.

Par exemple, l'intervention d'un conseiller d'orientation permet de rompre l'isolement de l'établissement scolaire, parce qu'elle apporte des éléments de comparaison avec d'autres, montre comment cela se passe ailleurs. Tout le monde — les différents partenaires engagés dans une expérience, mais aussi les spécialistes, les chercheurs — a donc sa place dans une évaluation conçue avant tout comme un « *outil d'élucidation et de connaissance pour faire progresser la communauté éducative* ».

Michaëla Bobasch

## formation professionnelle et essor régional

Vous pouvez encore participer  
à la troisième Rencontre de **l'éducation**

organisée par la section régionale de la Ligue française de l'enseignement  
et de l'éducation permanente, la Fédération des œuvres laïques du Pas-  
de-Calais et par nous-mêmes.

Cette journée, dont le thème a été exposé la semaine dernière  
dans notre numéro spécial **Nord/Pas-de-Calais** (page 3)

se déroulera

**le mercredi 24 mars 1982**

à la Maison des jeunes et d'éducation populaire

**de Béthune**

Le programme de cette journée sera le suivant :

- 9 h 30 : accueil des participants et introduction aux travaux
- 10 h 30 : travaux des groupes

n° 1 : **Niveaux de formation et besoins régionaux**

n° 2 : **Nature des formations et évolution régionale**

n° 3 : **Formation permanente : entretien, promotion, reconversion.**

- 12 h 30 : repas
- 14 h 30 : suite des travaux
- 16 h 15 : séance plénière.

Si le thème de cette « Rencontre » vous intéresse,  
veuillez vous faire inscrire **avant le 20 mars**  
en utilisant le bulletin ci-dessous.

NOM ..... PRÉNOM .....

ADRESSE .....

s'inscrit au groupe de travail      n° 1       n° 2       n° 3

Droit d'inscription ..... 10 F

Inscription + déjeuner ..... 60 F

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de **l'éducation** (2, rue Chauveau-  
Lagarde, 75008 Paris) ou de la FOL du Pas-de-Calais (1, rue Nationale,  
62131 Werquin)

## la der

LA DERNIÈRE des circulaires préparant la prochaine rentrée vient de sortir. Elle est entièrement consacrée aux lycées d'enseignement professionnel (LEP) auxquels on reconnaît un rôle important, tant dans la lutte contre le chômage que dans la formation professionnelle. Mais pour qu'ils remplissent leur mission, beaucoup d'efforts sont à faire, beaucoup d'énergie doit être mobilisée et, ainsi qu'il est souligné dans la note de service signée par le directeur des Lycées, Claude Pair, il dépendra du fonctionnement et de l'autonomie des équipes que les buts ambitieux soient atteints.

Orientation résultant d'un « choix positif et motivé », aides aux élèves en difficulté, soutien aux séquences éducatives soigneusement préparées et suivies par l'ensemble de l'équipe pédagogique, enfin projets d'actions éducatives (PAE) permettant une ouverture des élèves vers l'extérieur sont quelques-unes des mesures devant permettre une meilleure intégration de l'élève au LEP et au cursus qu'il s'apprête à suivre.

Mais la circulaire va plus loin. Elle préconise le « développement de la pédagogie du contrôle continu », afin de permettre au jeune de « gérer son parcours de formation au lieu de le subir », et, surtout, de réduire le taux des abandons en cours de scolarité. Elle propose aussi de revoir les horaires des classes de quatrième et de troisième préparatoires qui apparaissent trop élevés (trente-six à trente-huit heures par semaine) et « ne permettent pas aux équipes éducatives et pédagogiques de disposer d'une souplesse suffisante ». Une réorganisation des horaires sera donc effectuée : l'horaire minimum à assurer

# nière circulaire

dans chaque discipline sera reprécisé, mais les établissements, dans le cadre de leur autonomie, décideront ensuite de l'emploi du « *potentiel d'enseignement* » au-delà de l'horaire minimal, en fonction des propositions de l'équipe pédagogique pour l'utilisation de ce potentiel d'enseignement.

La préparation des CAP et BEP reste bien sûr l'objectif prioritaire des LEP. Mais le développement de la formation continue permettra de mieux situer la position des élèves qui échouent à ces diplômes. Il est également prévu de permettre à ceux-ci de les acquérir rapidement dans le cadre de la formation professionnelle continue et de la promotion sociale. Par ailleurs, à l'issue de la troisième préparatoire, les élèves des LEP pourront obtenir, au même titre que les élèves des collèges, le brevet des collèges.

Toutes ces dispositions s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre le chômage, et les moyens nouveaux qui seront mis en œuvre à la prochaine rentrée doivent permettre l'ouverture de sections supplémentaires dans les établissements ou de spécialités répondant à un besoin reconnu. En effet, six cent soixante postes d'enseignement sont créés, complétés par les moyens dégagés dans le cadre de la « *participation de l'Éducation nationale au plan de lutte contre le chômage des jeunes de seize à dix-huit ans* » : sept cent quatorze recrutements supplémentaires seront autorisés, principalement, et cela est important, pour « *être affectés, selon une procédure nouvelle, sur des projets émanant d'établissements ou de groupes d'établissements* ». Ces « *projets* » visent à la fois à améliorer les conditions de l'enseignement, valoriser

l'enseignement technologique court et faciliter l'insertion professionnelle des jeunes, enfin accroître les capacités d'accueil en CAP ou BEP pour répondre à la demande.

Autre priorité pour l'utilisation de ces moyens nouveaux : la mise en place de trente LEP pour le développement d'expériences de formation continue, et la création de trente autres LEP expérimentaux pour des actions diverses en vue de lutter contre le sous-emploi

des jeunes. Ce sont les recteurs qui proposeront les projets de leur académie, et la direction des Lycées arrêtera la dotation globale correspondante.

Cet ensemble de mesures constitue un premier pas très certainement positif pour résoudre une partie des maux dont souffre à l'heure actuelle l'enseignement technique. Du côté syndical, si le SNETP-CGT se félicite de cette circulaire, le SNETAA (FEN), en revanche, ne partage pas cet optimisme et regrette la réduction des horaires et le manque de moyens nécessaires aux équipes pour exercer une réelle autonomie.

Néanmoins, il s'agit d'une circulaire très importante qui va, peut-être, permettre de redonner un souffle nouveau à ces établissements longtemps considérés comme les « *laissés-pour-compte* » de l'Éducation nationale.

N. G.

## ça bouge au ministère

**Suite à la réorganisation de l'administration centrale du ministère de l'Éducation nationale** (cf. l'éducation n° 480, du 4 février), le Conseil des ministres du 24 février a nommé les directeurs des nouvelles structures mises en place. Les directions qui n'ont pas été touchées par ces mesures (Écoles, Collèges, Lycées, Personnels enseignants des lycées) ont gardé leur directeur.

■ Guy Ourisson, anciennement directeur des Enseignements supérieurs, prend la tête de la direction générale des Enseignements supérieurs et de la Recherche, qui regroupe la direction des Enseignements supérieurs dirigée désormais par Danièle Blondel (professeur d'université et vice-chancelier des universités de Paris depuis le 5 août 1981) et la direction de la Recherche dont Bernard Decomps, professeur d'université, prend la tête.

■ Denis Varloot, ingénieur général des Télécommunications, est nommé directeur des Bibliothèques, des Musées et de l'Information scientifique et technique.

■ Marcel Pinet, déjà directeur depuis 1974 de l'ancienne DGPC (direction générale des Programmes et de la Coordination), devient directeur général chargé de la direction des Affaires générales.

■ Jacky Simon, sous-directeur et adjoint au directeur des Équipements et Constructions, prend la tête de la direction de l'Organisation et des Personnels administratifs, ouvriers et de service.

■ Romain Gagnard, professeur d'université spécialisé dans l'analyse des politiques de développement et les programmes de coopération menés par la France dans le tiers monde, sera désormais directeur de la Coopération et des Relations internationales.

Par ailleurs, Alain Savary a confié à Jean Auba (directeur du Centre international d'études pédagogiques de Sèvres) la présidence d'un groupe de travail sur l'enseignement du français aux étrangers. L'étude doit porter sur quatre points : le dispositif d'enseignement du « français langue étrangère », les contenus de formation à prévoir pour tenir compte de la diversité des besoins, les moyens de l'enseignement du « français langue étrangère », enfin les modes et les conditions d'évaluation. Les résultats de ces travaux doivent être présentés au début du mois de mai par le rapporteur, Louis Porcher, professeur à l'École normale supérieure de Saint-Cloud.

Dans son numéro de janvier 1982, « La médecine infantile » (Maloine, 27, rue de l'École-de-Médecine, 75006 Paris), organe officiel du Comité national de l'enfance, a publié une importante étude, intitulée « Approche ergonomique de la scolarité. De l'idée au concept et à la réalité de l'ergonomie scolaire », par Michèle et Liliane Maringue, médecins-chercheurs à l'Institut national de recherche pédagogique.

Ce texte nous a paru de grand intérêt pour une plus large information participante de tous à la recherche ergonomique appliquée à la scolarité.

Cet aspect sera abordé pour la première fois, notamment grâce aux innovations françaises, par le VIII<sup>e</sup> Congrès international des associations d'ergonomie, qui se déroulera à Tokyo du 23 au 27 août 1982.

# autour de l'ergonomie scolaire

LE TERME «ergonomie» étant relativement récent, les auteurs en rappellent une définition opératoire proposée par A. Wisner : « *l'ensemble des connaissances scientifiques relatives à l'homme et nécessaires pour concevoir des outils, des machines et des dispositifs qui puissent être utilisés avec le maximum de confort, de sécurité et d'efficacité* ». Il s'agit donc, globalement, de faire en sorte que le travail soit adapté à l'homme.

## naissance progressive de l'ergonomie scolaire

Le Dr Pierre Plat, dont nous avons à plusieurs reprises signalé et

analysé les travaux, a introduit, en 1973, le concept d'ergonomie scolaire. L'idée maîtresse consiste à appliquer à l'enfant et à ses activités le même type d'analyses que celles mentionnées plus haut. On pense là, irrésistiblement, aux contributions essentielles de Jean-Claude Chamboredon sur « le métier d'enfant », qui me paraissent directement utiles à la notion d'ergonomie scolaire.

Depuis plus de vingt ans, la médecine du travail scolaire s'est penchée sur le vaste problème de la profession d'élève. Qui ne se souvient, en particulier, du rapport de Robert Debré et Daniel Douady, en janvier 1962, sur *La fatigue des écoliers dans le système scolaire*

actuel ? Nous sommes nombreux à regretter qu'il n'ait pas pénétré plus profondément et plus largement dans la formation des enseignants et, du coup, dans les pratiques pédagogiques.

En 1972, le ministère de l'Éducation crée une Commission nationale d'étude des rythmes scolaires, qui se donne notamment pour tâche d'élucider un certain nombre de relations fortes entre les rythmes biologiques et les rythmes d'enseignement imposés aux élèves. Des travaux scientifiques sur la question montrent par exemple que, dans une séquence horaire, se produit une chute de l'attention entre la quinzième et la vingtième minute, et qu'une vigilance maximale appa-

raît entre la quarante-cinquième et la cinquantième minute.

De même, il y a, dans une journée, deux périodes de rupture entre 9 et 10 heures du matin, et entre 16 et 17 heures. La semaine elle-même ne se déroule pas selon un rythme monocorde, et l'année scolaire aussi (avec ses moments de vacances) est scandée selon un certain nombre de constances.

D'une manière générale, on vise ici à respecter « les critères biologiques du développement physiologique » de chaque enfant, pour « optimiser sa formation ». Il est clair que, dans ces conditions, l'ergonomie scolaire, qui cherche à prendre en compte les divers facteurs qui interviennent sur le développement et la maturation de l'enfant, se constitue nécessairement sur la base d'une pluridisciplinarité : biologistes, médecins, psychologues, pédagogues sont appelés à collaborer.

C'est d'une « conception bio-spatio-temporelle de la vie scolaire » qu'il s'agit véritablement. Dès lors, « aménager les conditions de vie et d'études des enfants scolarisés » conduit à solliciter le concours de spécialistes multiples, qui vont jusqu'à l'architecte et à l'ingénieur. Les postures de travail de l'écolier, ses modes d'activité, les ambiances sonores, les ambiances lumineuses sont ici à prendre en compte. L'introduction de nouveaux outils pédagogiques, faisant appel à des technologies plus ou moins sophistiquées (audiovisuelles et informatiques notamment), contribue à mettre en jeu des variables différentes, induit des comportements inédits, nécessite donc la participation de spécialistes eux-mêmes nouveaux.

En 1976, le concept d'ergonomie scolaire, largement diffusé, rencontre des préoccupations internationales. Cette année-là, un symposium spécialisé, tenu à Moscou, permet à J. Thomazi, s'appuyant explicitement sur les travaux du Dr Plat, de décrire le champ considéré de la manière suivante : « L'étude du contenu du travail, la chronobiologie, la connaissance anthropométrique et physiologique de l'individu, la psychophysiologie dans ses rapports avec les études (capacité d'attention, degré de per-

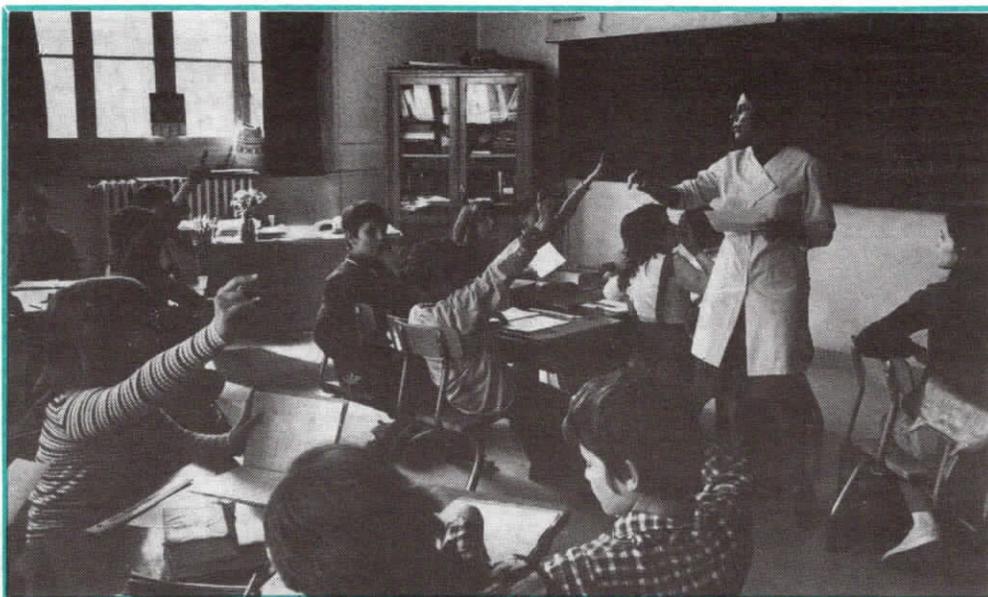
ception, niveau de compréhension, temps de réaction, etc.), la physiologie du poste de travail, l'hygiène du cadre et de la vie scolaire et l'étude des influences réciproques de ces facteurs sur le jeune travailleur qu'est l'écolier. » C'est dire, selon les auteurs, que l'ergonomie scolaire est une « technologie multidisciplinaire ».

Sur le plan officiel, en France, une conséquence de ces analyses en développement est la création en 1977 d'un département de la recherche bio-médicale à l'Institut national de recherche pédagogique. Le texte qui manifeste l'existence

de perspectives s'inscrit dans une sorte d'écologie pédagogique, celle-ci étant considérée alors comme l'un des éléments d'une scolarisation plus adéquate. En forçant peut-être la note, je verrais là une volonté d'intégrer le bonheur comme catégorie éducative essentielle.

Parmi les composantes ainsi mises en évidence, citons « l'extrême importance du temps et de la qualité du sommeil » et « l'importance de la qualité et la périodicité des activités spontanées et libres ». Une recherche conduite sur un échantil-

le temps de la classe...



de ce nouveau service (BOEN n° 32 du 15 septembre 1977) fait explicitement référence au terme d'ergonomie scolaire. Le ministère de la Santé s'engage lui aussi dans la brèche en 1978 et, par conséquent, cautionne à son tour cette réalité pluridisciplinaire et son importance pédagogique.

### objectif et démarches de l'ergonomie scolaire

Cet ensemble d'activités vise certes à augmenter l'efficacité de l'enseignement, à élucider les conditions d'une optimisation des apprentissages, mais aussi à définir les moyens d'améliorer la qualité de la

de ce nouveau service (BOEN n° 32 du 15 septembre 1977) fait explicitement référence au terme d'ergonomie scolaire. Le ministère de la Santé s'engage lui aussi dans la brèche en 1978 et, par conséquent, cautionne à son tour cette réalité pluridisciplinaire et son importance pédagogique.

lon de 3 074 enfants montre, par exemple, un pourcentage de retards scolaires cinq fois plus élevé chez les sujets qui dorment moins de huit à neuf heures par nuit que chez ceux qui bénéficient d'un sommeil de plus de neuf heures.

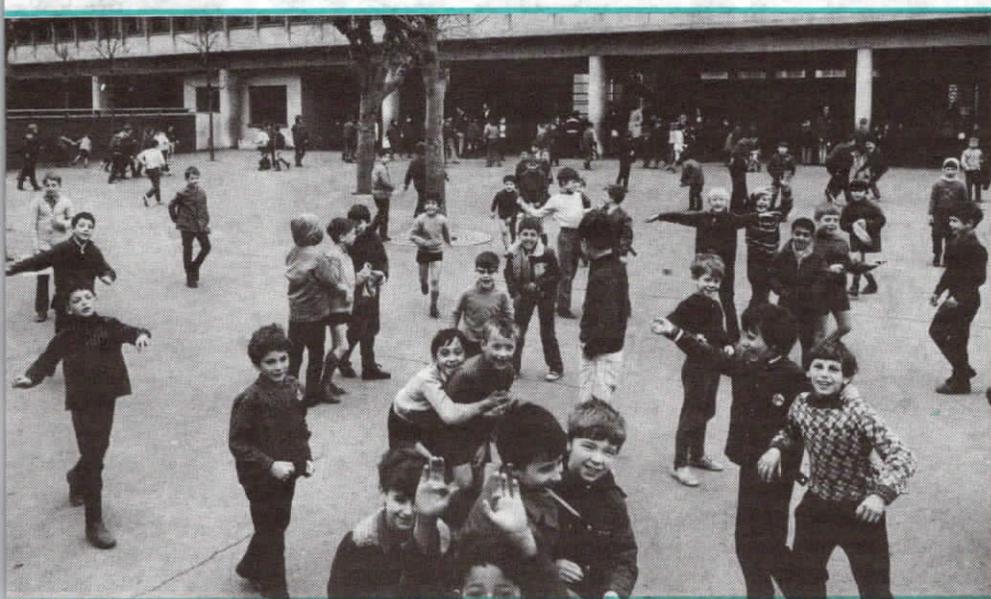
De même, le rôle de la nutrition et de l'hygiène alimentaire (quantité et qualité de la nourriture, répartition des repas dans la journée, rythmes nutritionnels) apparaît avec une indiscutable acuité. L'institution éducative ne peut plus ignorer l'intervention de tels facteurs dans le rendement pédagogique individuel et collectif.

Pour toutes ces raisons, l'enseignement ne saurait faire l'économie d'une « connaissance anthropomé-

trique de l'enfant». Une conception adéquate des mobiliers scolaires, par exemple, a besoin de s'appuyer, entre autres données, sur une étude biométrique des enfants (comme l'INRP est actuellement en train de la faire en collaboration avec l'université Paris V, sur un vaste échantillon).

Au total, comme l'écrivent les auteurs, se dégage une véritable détermination multivariée « du poste de travail de l'écolier » et, de ce simple point de vue, je suis convaincu que l'ergonomie scolaire correspond plus profondément à des préoccupations présentes au-

... celui de la récréation deux moments parmi les rythmes de la vie d'écolier



jourd'hui chez beaucoup d'entre nous.

Ainsi dispose-t-on d'études quantitatives et qualitatives sur la fatigue visuelle et le retentissement cardiaque de l'apprentissage du travail sur ordinateur et terminaux à écran. Neurophysiologie, ophtalmologie, médecine du travail se trouvent convoquées pour mener à bien de telles recherches scientifiquement validées.

### ergonomie scolaire et pédagogie

Ce qui me paraît cependant plus directement intéressant en termes de formation des enseignants et de

pédagogie relève de tout ce que l'ergonomie scolaire traite sous le thème « hygiène et aménagement du cadre de vie ». L'attention portée à l'influence qu'exercent, sur les résultats scolaires et sur l'épanouissement des élèves, certains facteurs d'ambiance habituellement passés sous silence ou minimisés par la réflexion pédagogique.

Dans cet ordre d'idées, les problèmes d'aération et de ventilation des locaux d'éducation, les problèmes de chauffage et de confort thermique (y compris sur le plan de l'isolation, du degré hygrométrique de l'air, de la récupération des

scolaires et de son influence sur le confort visuel des élèves. Il y a éclairage naturel et éclairage artificiel, mais aussi éclairage unilatéral, bilatéral, zénithal, etc. Pour les élèves, il faut veiller « à ce que la lumière vienne de la gauche pour que les ombres de la main ne gênent pas l'écriture ». Mais il convient aussi de réfléchir à la notion d'éblouissement (direct ou indirect) : et ce n'est pas seulement la source lumineuse qui est en cause, mais aussi la nature des surfaces et des couleurs présentes dans la classe. Les documents plastifiés, les couvertures contemporaines des livres et des cahiers, la coloration vive, l'omniprésence des matières synthétiques, exercent incontestablement (bien que de manière rarement remarquée) une influence sur la fatigabilité visuelle des écoliers.

Et comment ne pas faire une analyse similaire à propos des ambiances sonores, notamment à propos des bruits divers qui nous entourent ? Ce sont des bruits extérieurs mais aussi des bruits internes à la classe, d'une part, et à l'ensemble de l'école, d'autre part. La fatigue auditive intervient évidemment sur la qualité de la communication pédagogique comme sur la vigilance des élèves. Des conséquences architecturales doivent en être tirées, permettant un meilleur confort des enfants et des enseignants : le bruit perturbe en effet le travail des seconds autant que celui des premiers.

Enfin, « les ambiances bruyantes à l'école se retrouvent fréquemment au domicile et durant les transports scolaires ou autres » ; c'est pourquoi, selon les auteurs, « les ambiances sonores dans l'environnement de l'enfant et de l'adolescent doivent faire l'objet d'une étude globale pour tenir compte de l'ensemble des charges phoniques en milieu scolaire, mais aussi durant les loisirs des jeunes suivant leurs usages quotidiens particuliers dans ce domaine ». Qui ne ressent pas l'urgence d'un tel travail ?

### et maintenant ?

Il me semble, par conséquent, que le champ de l'ergonomie sco-

apports solaires directs), ceux de la pollution, ceux du développement des capacités respiratoires de l'individu, sollicitent l'attention des pédagogues et devraient requérir la vigilance des chercheurs en sciences de l'éducation.

Lorsque Pierre Plat souhaite que l'on étudie « l'influence des données de la météorobiologie sur le comportement scolaire des enfants », il lance un appel à la coopération des autres sciences pédagogiques et, en même temps, crée une sorte de défi auquel il nous appartient de répondre.

Le même type de pertinence pédagogique directe de l'ergonomie scolaire me paraît clair à propos de l'étude de l'éclairage des locaux

laire est désormais notre champ. Je ne crois certes pas qu'ainsi vont se trouver résolus les problèmes de nos systèmes éducatifs : il est cependant légitime de penser que cette vigilance portée à ce qui est d'habitude négligé peut contribuer à poser plus adéquatement les questions opératoires.

Ce qu'il faudrait craindre, maintenant, c'est que l'ergonomie scolaire, coincée entre les territoires pédagogiques existants, soit amenée, pour conquérir son identité et sa légitimité dans le monde des sciences de l'éducation, à se fermer sur elle-même, comme si elle détenait la clef de toutes les serrures. Qu'elle veuille se définir comme une technologie multidisciplinaire ne la garantit pas contre ce risque, que d'ailleurs toutes les sciences pédagogiques ont rencontré à leurs débuts.

Je note que, pour l'instant, malgré quelques affirmations explicites en ce sens, la sociologie est fortement absente de la multiplicité des disciplines scientifiques auxquelles l'ergonomie scolaire se réfère. La pertinence majeure me paraît s'orienter vers les sciences biologiques et technologiques beaucoup plus que vers les sciences sociales. Il y a là un véritable danger, et j'espère que le Dr Plat et ses collègues en sont conscients.

Une ergono-pédagogie étroite et infirme, qui laisserait de côté l'histoire et la sociologie, les stratifications sociales, c'est-à-dire les composantes sociologiques de toute identité personnelle, serait guettée par le monstre de la technocratisation, sans cesse renaissant. Souvenons-nous combien la psychopédagogie, autrefois, a souffert d'avoir mis à l'écart ces mêmes dimensions, se transformant en véritable forteresse vide.

Bien entendu, il ne s'agit pas ici de savonner la planche de l'ergonomie scolaire. J'ai suffisamment dit combien ce qu'elle apporte est stimulant et positif. C'est au nom de cet intérêt éducatif qui me paraît remarquable que je me sens le droit d'attirer l'attention des auteurs sur une absence étrange, dont je me doute bien qu'ils y ont pensé, mais qui n'en existe pas moins.

Louis Porcher

une opinion de Jean Vial  
professeur honoraire en sciences de l'éducation

## la priorité des priorités

IL A ÉTÉ souvent dit que l'enseignement, ou pour mieux dire l'éducation, constituait une priorité nationale. Alors il est au sein de cet immense problème une priorité des priorités : l'activité éducative déployée au profit des plus démunis, ceux qui ont été depuis longtemps exclus de toute participation sociale. C'est de ces derniers, c'est du quart monde, que nous voudrions parler.

Entendons-nous : le poids qui accable le quart monde n'est pas exclusivement d'ordre culturel, scolaire ; peut-être même ces atteintes sont-elles moins perceptibles que celles qui concernent le logement, la nourriture ou la santé. Mais, en fait, tout se tient, chaque facteur négatif ajoutant à l'action corrosive des autres : en particulier, comme l'écrit un document élaboré par le Mouvement international ATD Quart Monde (1) : « *L'ignorance n'est pas un vide, un état stationnaire, mais un processus destructeur.* »

Une action éducationnelle de grande ampleur est donc nécessaire, même si elle est insuffisante en

soi : elle correspond en tout cas aux attentes profondes de cette population. Dira-t-on que son succès peut épargner ultérieurement des actions d'assistance, l'objectif étant précisément de redonner à des adultes, de donner à des enfants, par leur promotion, les moyens et l'esprit de l'utilité sociale. Et, d'abord, simplement (mais l'adverbe ne doit pas faire illusion) en résorbant ce phénomène aberrant, l'illettrisme, mot moins péjorativement ressenti qu'analphabétisme.

Mais qu'en est-il de ce fléau ? Pour la France aucune statistique d'ensemble n'existe et, depuis 1946, la question « savez-vous lire... écrire ? » a disparu du formulaire des recensements. On sait, il est vrai, que plus du tiers des adolescents quittent l'école sans diplôme. Selon certaines indications le dixième environ d'une classe d'âge serait atteinte par l'illettrisme, masse grossie de ceux que nous avons jadis appelés les « rétro-

(1) 107, avenue du Général-Leclerc, 95480 Pierrelaye.

analphabètes», ayant oublié, par non-exercice, les fragiles annexions du cours préparatoire. Certes les cartes de l'illettrisme et du sous-prolétariat ne se superposent pas. Mais les rapports, souvent de cause à effet, sont évidents : on peut admettre que la conjoncture est totale, en France, pour quelque 200 000 à 300 000 adultes sous-prolétaires (2).

Une action spécifiée est donc nécessaire : il ne semble pas, en effet, que les dernières réformes, singulièrement la prolongation de la scolarité, aient amélioré la situation. Il est évident qu'une formule de « tronc commun » (songeons aux travaux écrits à la maison) ne peut qu'écraser de tels enfants ; lorsqu'on a eu l'idée d'offrir « une pédagogie riche aux enfants pauvres » (expériences des classes de transition...) on a refusé de leur accorder les maîtres de qualité qu'exigeait la formule ; même dans l'esprit des maîtres, « la branche populaire » des CES a été discréditée. Pour l'heure, « ignorante des faits, l'École est impuissante et désarmée » (**Rapport à l'Assemblée nationale**, extrait d'une note de février 1981, p. 310, n° 2311).

Or ce même Rapport a, nettement, défini « les conditions nécessaires pour qu'ils [les sous-prolétaires] puissent partager les instruments culturels de la nation et en tout premier lieu l'usage du langage parlé ou écrit » (ibid. p. 314) — c'est-à-dire, en premier lieu, une lecture consciente, une écriture expédiée et les règles élémentaires de calcul, la réconciliation avec le livre et le stylo.

Ce programme semblera sommaire à beaucoup. Nous serions fort heureux qu'il fût atteint, tant le mal est profond, tant les difficultés sont grandes, tant, en particulier, est lourd le poids des mentalités, des incompréhensions réciproques. Et des routines institutionnelles.

C'est à lever ces obstacles, à éclairer ces questions que, depuis un quart de siècle, s'emploie ATD Quart Monde. Il est hors de ques-

tion de résumer une telle activité : des « pré-écoles » sur le terrain, des « clubs de savoir », 75 « bibliothèques de rue », 6 « pivots culturels », des sessions de formation pédagogique, des réunions de travail, des colloques de réflexion... Donnons seulement deux exemples significatifs : c'est presque une pédagogie vitale qui est recherchée, 350 animateurs s'occupent de 3 500 enfants ; c'est, en tout cas, une éducation en réciprocité, 300 adultes du quart monde y procédant eux-mêmes, soutenus, dans 20 villes de France, par 150 « alliés ».

Voilà qui est dans l'esprit même du « Défi » lancé publiquement le 17 novembre 1977 par 5 000 militants du quart monde, « que dans dix ans il n'y ait plus un seul illettré dans nos cités. Que tous aient un métier en mains. Que celui qui sait apprenne à celui qui ne sait pas ». Le but est encore lointain. Pour l'atteindre, il faudra « mieux savoir », « mieux faire savoir », « mieux savoir faire ».

« Mieux savoir », étant entendu qu'il s'agit de recherches-actions associant les intéressés eux-mêmes. A d'autres le soin de rédiger de savantes thèses. Mais que les multiples institutions soient mobilisées pour cet inventaire. « Mieux faire savoir », en demandant, en particulier, que les enseignants et les formateurs soient formés à cette réalité, sur le terrain s'il se peut. « Mieux savoir faire » surtout. En premier lieu, en élaborant cette pédagogie concrète et personnalisée, si proche de « la pédagogie des opprimés » de Paul Freire, de « la pédagogie naturelle » de Célestin Freinet, d'ailleurs toutes deux imaginées grâce aux « opprimés ». Plus encore que d'une technologie pédagogique, il s'agira d'une formule non d'encagement mais d'engagement, aussi bien des adultes que des enfants — et, s'agissant des animateurs, d'une promesse de disponibilité (quelque six heures par semaine), de ténacité et de respect de ce que ce milieu a à nous enseigner. D'ailleurs, il est possible de développer cette action grâce à de véritables universités populaires et nous songeons à l'aide que pourraient apporter les universités du troisième âge. Qui ne voit qu'une

telle mobilisation exige, non seulement l'appui des départements ministériels concernés, Éducation nationale surtout, mais aussi la coordination au plus haut niveau par

## vingt

LES DÉBUTS de ce ciné-club semblent plonger dans un lointain pré-historique : il n'y avait alors pratiquement pas de TV, et les internats dans les lycées ne laissaient pas filtrer grand-chose des agitations du dehors. Alors, dans ces conditions, un ciné-club, quelle aubaine ! Les internes, très vite, le prirent en main. Notre fédération s'appelait alors Fédération française des ciné-clubs de jeunes ; ses fondateurs — tous enseignants — étaient des partisans déterminés des méthodes actives. Si bien que le ciné-club devint très vite pour les internes leur affaire (déjà, l'autogestion !), l'endroit où l'on était à l'aise, où l'on était chez soi, où l'on pouvait être soi-même. Ce fut d'abord cela. Les problèmes soulevés par une coexistence avec une animation adulte se sont, dans la pratique, réglés sans difficulté majeure parce qu'ils ont été abordés avec franchise. Il n'y avait pas vraiment de problème sur le plan de l'organisation : on pouvait faire confiance aux jeunes.

(2) Pour la France, le sous-prolétariat est habituellement estimé à 2 millions de personnes.

une autorité chargée de ce programme.

L'illettrisme ne se résorbera que par le terrain. A bras le cœur. Grâce à des fraternités, à égalité

humaine, où celui qui apparemment donne le plus est celui qui reçoit mieux encore : le partage du savoir devient le gage de la liberté. □

## Expérience de Ginette Delmas Présidente de la Fédération Jean-Vigo

# Années de ciné-club

Le seul problème épineux, mais de taille — car c'est l'essentiel de la vie du club — était celui du choix des films. Les jeunes — à défaut des connaissances indispensables — avaient souvent des désirs de films très précis et — surtout au début — pas toujours valables ! Or j'étais bien décidée à observer une très grande rigueur quant à la qualité des films choisis. Finalement, le *modus vivendi* s'établit sans trop de peine : j'eus un droit de veto, mais par ailleurs je ne l'exerçais jamais sur les films de qualité qui m'étaient proposés. Pour le reste — et c'était la grande majorité des films — j'essayais de trouver dans notre répertoire ce qui correspondait aux désirs formulés. Et très vite, sur le plan qualité, je cessai d'être la plus intransigeante ! Mais jamais je n'utilisai cette méthode démagogique qui consiste à demander au public de choisir le programme : cela n'aboutit qu'à donner des titres que, très souvent, on ne peut même pas se procurer, ou à des choix basés sur de vagues « on

dit » et souvent lamentables, alors qu'il y a tant à découvrir.

En ces temps archaïques, le public du ciné-club était un public en or, passionné, et incroyablement réceptif. Pendant la promenade du jeudi, les internes supputaient ce que serait le film à voir au retour. Extrait de conversation : « Cette fois, c'est pas un mouchoir que j'apporte, c'est un drap », parce que le film précédent — *L'enfance de Gorki* (Donskoï) — avait déclenché des torrents de larmes. Je me rappellerai toujours la projection du *Sel de la Terre* (Biberman) devant les internes. J'avais un public échelonné de la terminale à la sixième : la directrice, qui ne concevait absolument pas qu'on pût s'intéresser au cinéma, mais qui était d'une nature bienveillante et libérale, m'avait laissée monter le ciné-club, mais trouvé déraisonnable ma prétention de séparer les deux cycles alors que ça arrangeait tellement mieux les horaires de tout le monde de faire une séance le mercredi pour les externes et une autre

le jeudi pour les internes. J'avais donc choisi ce jour-là *Le sel de la Terre*, mais n'étais pas tellement à l'aise en pensant à ce que ça pourrait donner avec les petites. Bon ! Tout le monde se montra très attentif jusqu'à la séquence du meeting. Et là, voilà que les gamines se déchaînent : elles mettent leur grain de sel, répondent aux interventions, insultent l'adversaire ; les grandes lancent des injonctions furieuses parce qu'elles ne savent plus où donner de la tête, distinguer ce qui vient de la salle ou de l'écran ; moi-même, pliée en deux, riant aux larmes et... ravie, je suis totalement hors de jeu pour rétablir l'ordre. Heureusement, le film suit son cours...

Pourquoi cet intérêt passionné ? Avant tout, je crois, parce que le ciné-club représentait pour la première fois au lycée une large ouverture sur le monde. Dans cette atmosphère factice, c'était l'intrusion d'une grande brassée d'air frais. C'était la vie. Plusieurs fois depuis, j'ai rencontré des personnes qui m'ont dit : « Vous ne me reconnaissez pas, mais autrefois au lycée j'allais au ciné-club et maintenant je me rends compte que, de tout le temps que j'ai passé au lycée, c'est le ciné-club qui m'a le plus marquée. »

Par le truchement des films, c'était une prise de contact avec la vie moderne ; les jeunes y trouvaient des formes qui convenaient à leur sensibilité ; on y posait des problèmes qui étaient les leurs. C'était aussi l'intrusion de la fantaisie, de l'imprévu dans la grisaille quotidienne.

D'autre part certains jeunes qui, pour des raisons familiales ou autres, se trouvaient en porte-à-faux dans la société, ont rencontré au ciné-club, avec une atmosphère un peu chaleureuse et accueillante, l'occasion de s'intégrer dans un milieu vivant et intéressant, par les responsabilités qu'ils y exercent, ce qui a transformé leur caractère et les a aidés à trouver un équilibre.

Sans que nous en ayons eu nous-mêmes pleinement conscience, le ciné-club poussa des racines profondes. En tant d'années, il y eut bien sûr des hauts et des bas, cela dépendait surtout de la qualité des

animateurs jeunes ; mais le travail en équipe se rodait, devenait de plus en plus naturel. La recherche menée en commun consolidait le groupe. Avec ses petits succès et peut-être plus encore ses échecs.

Petit à petit tout se transforma, comme la société elle-même... Disparut ce public neuf si attachant de nos débuts, remplacé par des promotions nouvelles modelées par la TV, les mass-media, promotions de blasés qui venaient pour la plupart voir au ciné-club les films dont ils avaient entendu parler, ou dont ils connaissaient l'auteur et surtout les acteurs. L'esprit de recherche, de curiosité n'est plus que l'apanage d'une minorité, mais peut-être plus consciente, aux motivations plus profondes ; le ciné-club cesse aussi d'être une sorte d'oasis pour internes : ses fidèles viennent aussi bien de l'externat.

Et ainsi, pendant près de quinze années, le ciné-club poursuivit son petit bonhomme de chemin, approfondissant son travail, mais toujours dans le même sillage ; et comme les peuples heureux il n'eut pas d'histoire, ni d'histoires.

Mai 68 : le ciné-club étendu à tout l'établissement. Ce n'est pas une blague : de nouveaux rapports s'établissent entre professeurs et élèves, les conventions s'effondrent, et tombent les masques. Chacun retrouve sa vérité. Et c'est vrai que, pour l'animateur de ciné-club, le changement se fait sans secousse ; c'est une expérience assez prodigieuse. Ce type de rapports, il le pratique depuis longtemps au sein du ciné-club : tout le monde y est de plain-pied. L'autorité ne s'exerce jamais en tant que telle, mais suivant l'apport de chacun. S'il serait tout à fait hypocrite de nier l'influence de l'animateur adulte, il n'en est pas moins vrai qu'elle est due avant tout à sa compétence, non à son titre professoral. C'est si vrai qu'on refusa à maintes reprises de me confier certaines tâches pour lesquelles on estimait — à tort ou à raison — que je ne ferais pas l'affaire : les rapports avec l'internat par exemple, ou même des démarches pour une négociation de salle au dehors ; et je n'ai pas été sans remarquer que, pour certaines négociations délica-

tes, j'étais solidement encadrée, histoire de parer à d'éventuels écarts de langage... Toutes les décisions sont prises en commun, après une discussion où tout le monde est sur le même pied. Ainsi s'est constituée une équipe véritable dans laquelle peu à peu se faisait la relève des promotions, toujours dans le même esprit. Quel changement, si l'on avait pu transposer cette pratique dans l'enseignement ! Mais utopie évidente : à la base du ciné-club, il y a un choix libre, que l'on voit mal régner dans tout l'enseignement. En tout cas, le ciné-club connut alors un grand regain de vitalité : il était depuis longtemps déjà un lieu où les jeunes avaient pris l'habitude de s'exprimer.

L'après 68 fut encore plus mouvementé. Un petit groupe de parents, qui semblaient mal sortis du Néanderthal, mais qui étaient riches en relations dans la presse et l'administration, s'en prit violemment au ciné-club (et à travers lui à une administration qui, en 68, avait très intelligemment su demeurer à la hauteur de l'événement). L'équipe fit front sans aucune défaillance : je revois encore ces réunions avec les autorités — des deux lycées, le ciné-club étant devenu mixte en 68 — où notre petit groupe formait un bloc sans faille, une vraie phalange macédonienne tout hérissée de piques. La forteresse se révéla imprenable, et même, le ciné-club connut alors ses grands jours : chaque semaine, on n'eut pas moins de quatre séances (la salle n'abritant en principe guère plus de cent spectateurs). Nous étions tous sur le flanc, heureux tout de même d'une conscience toute neuve de notre force et de ce que représentait le ciné-club dans la vie du lycée.

Le ciné-club étant devenu une sorte de mythe, il nous parut nécessaire de faire revenir tout le monde sur terre. Nous décidâmes d'ouvrir à tous les deux séances du soir, deux seulement pour respecter les désirs de chacun, car au début le ciné-club était jalousement réservé aux jeunes (le premier ciné-club de ville fondé en France affichait même : interdit aux plus de 16 ans). Mais maintenant les jeunes se sentaient assez forts pour

ouvrir les portes aux adultes.

Cela porta un rude coup à notre prestige ! Au lieu de l'organisme fortement structuré, de jeunes énergiquement catéchisés, auxquels on s'attendait, on tombait sur une espèce d'abbaye de Thélème où chacun suivait son impulsion. Souvent, il n'y avait même pas de présentation (nous pensions qu'un film n'a pas été conçu pour ça, qu'il fallait respecter la spontanéité de réactions du spectateur. Avec cependant des exceptions pour les films présentant une difficulté de compréhension, ou destinés à un public très différent. Mais même alors, la présentation devait servir uniquement de médiation entre l'œuvre et le public, l'aider à entrer « en état de grâce »). Puis suivait un débat qui n'était nullement directif, l'animateur faisant son possible pour faciliter l'expression de tous, en particulier des plus timides, et s'efforçant d'introduire un peu d'ordre dans le débat, sans nuire à la liberté d'expression. Une conclusion qui ne ramenait jamais à l'unité, dégageant seulement les orientations constatées. C'est que nous étions arrivés à penser qu'un débat devait avoir modestement pour but d'être le point de départ, et le stimulant d'une réflexion personnelle. Pas de vérité révélée.

Heureusement, on nous jugeait imbattables sur la connaissance et le choix des films, et c'est ce qui sauva notre réputation. Gai savoir, mais savoir tout de même !

J'ai maintenant quitté le lycée et je pense aussi que mes meilleurs souvenirs, je les dois au ciné-club. Je ne suis pourtant pas ce qu'on peut appeler une fana du cinéma : si l'occasion m'en avait été donnée, je n'aurais pas troqué l'enseignement de l'histoire pour celui du cinéma. Mais le ciné-club a complètement transformé mes rapports avec les élèves. Avec l'équipe du ciné-club ils ont perdu leur caractère conventionnel ; j'ai appris à écouter et comprendre les jeunes, à ne pas perdre le contact avec eux. Surtout, j'ai pris conscience de cette vérité qui devrait être à la base de notre métier : le premier devoir de l'éducateur est de respecter celui qu'il est chargé d'éduquer. □

# A

votre  
service

Des esprits critiques prétendront que tout professeur de lettres s'est constitué, au cours de sa carrière, un ensemble de fiches consacrées aux œuvres qu'il avait eu à faire étudier et que l'idée d'en produire n'a rien d'original. Certes ! L'originalité nous paraît provenir ici de trois points : d'abord, les **Fiches pédagogiques** que nous présentons sont à la disposition immédiate de tout utilisateur ; ensuite elles font directement référence à des romans publiés en « poche », que tout collégien ou lycéen peut obtenir facilement ; enfin et surtout elles sont la marque d'une évolution réelle dans la conception des études littéraires.

Jusqu'à peu, on le sait, la connaissance des auteurs se faisait soit au travers des manuels de « morceaux choisis », soit par le biais des « petits classiques ». Dans l'un et l'autre cas, l'œuvre n'était pas directement abordée et le choix demeurerait très limité. Les textes officiels au-

œuvres et des genres. C'est dans cette optique d'ouverture que se justifie l'élaboration, par des enseignants, de ces fiches destinées aux professeurs et à leurs élèves. Elles feront économiser aux uns et aux autres de longues et vaines recherches et leur permettront de bénéficier du temps ainsi gagné en lectures et en activités centrées autour de ces lectures.

Conçue sous la forme d'un triptyque cartonné (format replié : 11 x 18 cm), chacune de ces fiches comprend deux parties essentielles : la première, « Jalons et repères », situe l'œuvre dans son contexte historico-artistique, passe en revue la bio-bibliographie de l'auteur, puis s'attache plus longuement à l'étude du roman dont elle précise le thème, l'intrigue et les personnages ; la seconde, « Pistes pédagogiques », fournit tout d'abord différentes suggestions d'études : c'est ainsi qu'elle indique le niveau pour lequel l'œuvre est la

effectués (lectures suivies et dirigées, exposés à préparer, dossiers à constituer collectivement, débats...); ensuite, on trouve des suggestions d'adaptations : résumé sous forme de scénarios, transcriptions en textes théâtraux, reconstructions sous forme de B.D., etc. Des lectures complémentaires sont proposées, dans le même domaine littéraire et dans d'autres formes narratives. Ces propositions sont destinées à créer peu à peu un réseau constellant qui brisera les cloisonnements et les clivages abusifs.

Ces fiches analysent des romans appartenant, en gros, à trois grands types d'œuvres : la littérature classique (Balzac, Zola, Maupassant...); la littérature contemporaine (romans français et étrangers, psychologiques et d'action, romans policiers et d'aventures...); enfin, la littérature fantastique et celle de science-fiction sans aucune exclusive (de A.E. Van Vogt à J.G. Ballard). Elles paraissent, depuis l'année dernière, au rythme mensuel de cinq (réparties selon ces trois catégories), ce qui signifie que les intéressés disposent actuellement d'une centaine de ces fiches... De quoi enrichir déjà le travail quotidien ! □

## un fichier tout prêt

### Fiches pédagogiques

éditions Presses Pocket  
8, rue Garancière, 75006 Paris  
documentation gratuite  
sur simple demande

aujourd'hui en vigueur préconisant l'ouverture de l'école sur la vie, le corpus doit donc être élargi au niveau des auteurs, des

mieux adaptée, les passages que l'on peut extraire en vue d'explication de textes, la nature des travaux susceptibles d'être

documentation

# les CRDP publient

Nous poursuivons la présentation des publications récentes émanant des CRDP, entamée dans notre n° 481 par une revue de productions essentiellement audiovisuelles. La présente sélection rassemble des documents qui, pour la plupart, n'ont recours qu'à l'écriture.

■ **Délégué Flash - Documentation destinée en particulier aux élèves**

(CRDP, 11, avenue du Général-Champon, 38031 Grenoble Cedex). Rééditée depuis 1978, cette réalisation de Pierre Jourdan offre à tout lycéen un vaste panorama de la vie scolaire, lui permet de connaître le fonctionnement d'un établissement et de répondre à toutes les questions administratives et pratiques. Le **Supplément 1981-1982** complète l'ouvrage initial en présentant les textes récents avec un renvoi à la section et à la page correspondantes de la brochure initiale ainsi mise à jour. Indispensable pour les lycéens, mais aussi fort utile pour les enseignants et les parents. (La brochure : 25 F franco - Additif seul : 6 F franco. A noter que les prix sont dégressifs en fonction des quantités commandées.)

■ **Mémento à l'usage des responsables des CDI des établissements d'enseignement du second degré**

(CRDP, 21, rue du Moulin-au-Roy, 14034 Caen Cedex). Ce mémento constitue la dernière partie d'un ensemble en trois volumes : le premier avait présenté les moyens d'action des documentalistes ; le second se consacrait aux types et sources de documents concernant l'administration, l'orientation scolaire et professionnelle, la formation continue. Le troisième complète donc le panorama entrepris et fournit aux responsables des centres documentaires une information générale sur les types et sources de documents et matériels didactiques. Très intéressant, très complet, il comprend également la liste des principales maisons d'édition et revues pédagogiques. (Prix de ce mémento : 41 F - L'achat de l'ensemble des trois volu-

mes bénéficie d'un tarif spécial.)

■ **Mathématiques classe de seconde. Réflexions techniques et pédagogiques sur les nouveaux programmes**

(CRDP, allée de la Citadelle, 34064 Montpellier Cedex). On sait que le renouvellement des programmes du second cycle a commencé à être appliqué à la dernière rentrée. Christian Jeanbrau, IPR de mathématiques, développe dans cette brochure des idées personnelles sur le rôle des mathématiques au second cycle. Il propose des exemples précis de démarches de découverte et fournit en annexe diverses références bibliographiques indispensables. (25 F franco.)

■ **Économie familiale et sociale en LEP - Approche du nouveau programme 1981-1982**

(CRDP, 6, rue Sainte-Catherine, 86034 Poitiers Cedex). Cette brochure rassemble, en trois groupes de fiches distincts — Éducation sanitaire-Biologie, Vie familiale et sociale, Textes officiels et bibliographie —, des documents visant à la mise en place du programme d'économie familiale et sociale dans les classes de quatrième et troisième préparant aux CAP. Elle constitue une étape préparatoire aux études plus approfondies souhaitées par les professeurs, en particulier dans le domaine de la biologie. Tel qu'il est présenté, ce document propose déjà aux enseignants des trames de sujets d'études ; de même, il facilitera leur réflexion pour ce qui est des mises en œuvre et de l'évaluation. Les directives pédagogiques publiées au **B.O.** du 10 septembre 1981 figurent in extenso dans les dernières pages, où l'on trouve aussi une bibliographie thématique impor-

tante et des adresses utiles. (50 F franco.)

■ **Bulletin Lettres-Langues des professeurs de lycées d'enseignement professionnel**

(CRDP, 3, rue Roquelaine, 31069 Toulouse Cedex). Outre les mémentos, dossiers, brochures, opuscules, divers CRDP publient également des bulletins ou des revues. Le n° 15 du bulletin « Lettres-Langues » du CRDP de Toulouse fournit, sous forme de fiches de couleurs différentes selon les rubriques, des informations générales à l'intention des professeurs de lettres et de langues des LEP, des textes officiels, des relations d'expériences pédagogiques, des documents textuels et iconographiques, bref une mine de renseignements et de suggestions de la plus haute utilité pour ces enseignants qui peuvent, eux-mêmes, alimenter le contenu du bulletin en écrivant en franchise postale au CRDP de Toulouse — « Enseignements technologiques » (adresse ci-dessus).

■ **Lire au collège**

(CRDP, 11, avenue du Général-Champon, 38031 Grenoble Cedex). Voici le premier numéro d'une revue trimestrielle dans sa nouvelle formule. Elle fournit aux enseignants une aide pédagogique et documentaire à propos de la lecture des jeunes. On y trouve des comptes rendus d'ouvrages pour les « 10 à 16 ans », des bibliographies de base, une approche des littératures populaires, telles : « Le roman policier. Son histoire, son évolution », « Défense et illustration de la bande dessinée », avec — ici aussi — des notes de lecture. L'accent est porté sur l'association entre la lecture d'agrément des jeunes et la réflexion sur la pratique pédagogique des enseignants. (Abonnement annuel : 35 F.)

■ **Le téléscripateur et la dépêche**

(CRDP, B.P. 2219, 45012 Orléans Cedex). Cette étude illustrée est destinée à faciliter un travail pédagogique rénové et pluridisciplinaire, tant par le thème abordé que par la façon de le traiter. Le dossier montre comment l'introduction d'un téléscripateur dans une classe est un élément favorisant l'ouverture de l'école, incitant à des activités très variées, requérant l'adoption de méthodes réellement actives. Un tableau schématique

montre quelques-unes des possibilités d'utilisation du télécopieur tant au niveau de l'instrumentalité que de l'induction. Cette relation d'expérience permet, à son tour, de faire prendre conscience que l'introduction de la presse écrite en classe possède des vertus identiques. (25 F franco.)

■ **A l'école du temps de Jules Ferry** (CRDP, B.P. 2219, 45012 Orléans Cedex). Ce dossier offre, à partir d'exemples régionaux, différentes sortes de matériaux susceptibles d'alimenter une découverte et une réflexion générale sur l'époque où l'école primaire a connu sa profonde mutation en France. La diversité des pièces contenues dans les six pochettes (documents locaux, généraux, mémoires d'un instituteur, statistiques, l'école avant 1881, l'application des lois Jules Ferry) permet une exploitation riche allant de l'élémentaire jusqu'au second cycle des lycées. Un fascicule fournit des éléments de présentation des documents et suggère des orientations pédagogiques. (70 F.)

■ **La vie quotidienne dans une ville languedocienne au XVII<sup>e</sup> siècle : Pézenas** (CRDP, allée de la Citadelle, 34064 Montpellier Cedex). Cette brochure est constituée de dix-huit fiches de textes sur la région au XVII<sup>e</sup> siècle, la ville, les classes sociales de l'époque, les constructions, les arts, le commerce, les fêtes... allant de pair avec un même nombre de documents d'accompagnement : cartes, plans, reproductions de gravures du temps, tableaux statistiques. L'ensemble permet de donner un reflet de la vie quotidienne de cette ville du Languedoc-Roussillon il y a quatre siècles, dans une grande variété d'aspects.

■ **Le Haut-Poitou au XVIII<sup>e</sup> siècle - La société d'une paroisse rurale : La Villedieu-du-Clain** (CRDP, 6, rue Sainte-Catherine, 86034 Poitiers Cedex). Cette monographie peut être rapprochée de l'ensemble documentaire sur Pézenas (ci-dessus) tant par sa conception que par les finalités visées. Si ce n'est qu'ici les documents textuels et iconographiques ont été rassemblés par chemises thématiques et qu'on trouvera un com-

mentaire général pouvant servir de canevas à une étude beaucoup plus approfondie. Les auteurs précisent les intérêts de l'utilisation du document d'histoire locale. A tous les niveaux d'enseignement, celui-ci suscite la curiosité pour un milieu ; il apporte des informations concrètes sur des époques lointaines ; enfin, il affine la formation du jugement critique et amène à réfléchir sur la complexité des faits historiques.

■ **La Champagne - Agronomie - Économie** (CRDP, B.P. 387, 51063 Reims Cedex). Cette brochure s'attache à étudier la vie économique de la Champagne, dont le vignoble est particulièrement renommé et source de richesses. Textes, cartes, graphiques, croquis, données chiffrées répondent à de nombreux sujets d'études : la spécificité du vignoble champenois, le travail des vignerons, l'organisation professionnelle, les crus, la production et ses débouchés : internes et à l'exportation, etc. Simple et très complète, cette publication permet de multiples utilisations. (32 F.)

■ **Un milieu maritime : le Boulonnais** (CRDP, B.P. 3399, 59018 Lille Cedex). Il s'agit d'un gros dossier de près de 300 pages destiné à aider les enseignants à susciter l'intérêt de leurs élèves pour le milieu dans lequel ils vivent, puis à les amener à l'observation et à l'analyse de ce milieu et d'autres. La démarche pédagogique est précisée tout au long de l'introduction de ce document « multi-media », puisqu'il fait appel, tout en pouvant être exploité isolément, à un film et à une série de 36 diapositives. Il envisage successivement quatre aspects particuliers de cette zone littorale : le tourisme et les loisirs, la pêche, Boulogne-sur-Mer : ses fonctions portuaires et urbaines, l'adaptation des hommes au milieu maritime. Par sa densité, sa richesse, ses annexes, cette étude remarquable est susceptible d'être utilisée à tous les niveaux de la scolarité, dans des disciplines très diverses et à une échelle qui dépasse de loin le cadre régional.

■ **Théâtre en France pour l'enfance et la jeunesse - Saison 1981-1982** (CRDP, 37, rue Jacob, 75270 Paris

Cedex 06). Ce fort catalogue recense la totalité des spectacles présentés cette année par les compagnies théâtrales à l'intention des élèves. Les fiches rassemblées sont faites pour épauler, par le biais de l'information, les efforts de l'Association du théâtre pour l'enfance et la jeunesse. Les compagnies se trouvent classées en trois parties : Paris (85 pages bleues), Ile-de-France (55 pages roses), province (130 pages vertes). A la fin on trouvera un index établi par ordre alphabétique et un classement par académies. En annexe, sont reproduites des informations administratives intéressantes les chefs d'établissement et les enseignants : le texte sur l'action culturelle et les spectacles en milieu scolaire (circulaire du 9 mars 1976) et celui concernant les Projets d'actions éducatives (note de service du 24 août 1981). Cette publication, que nous annonçons hélas ! un peu tard, est une initiative heureuse pour qu'enfin pupitres et tréteaux amorcent leur rapprochement.

Pierre Ferran

## dans les Alpes de Haute-Provence EUROPE MAISON

voilà votre villa de standing  
et son jardin à  
Les Pennes-Mirabeau

### Résidence

« Les Bouroumettes »  
permanence d'information  
au logement-exposition  
de 14 à 18 heures  
jeudi, samedi et dimanche

### Renseignements :

Europe Maison  
Groupe Maison Familiale  
Carrefour Les Guigues, RN 113  
13580 La Fare-les-Oliviers  
Tél. : (90) 42-53-00

textes officiels

## rentrée 1982 : non à l'échec scolaire

Dans les numéros 477 et 479 de **l'éducation**, nous avons présenté et commenté les différentes notes et circulaires concernant la rentrée 1982-1983. Il nous a semblé utile d'en rappeler globalement les contenus dans le cadre de notre cahier pratique « A votre service ».

Sous le titre de **Directives et notes générales**, le **B.O. spécial n° 1** du 21 janvier 1982 nous donne quatre textes à destination des recteurs, inspecteurs d'académie et chefs d'établissement qui visent à développer l'éducation comme un des principaux objectifs de notre pays.

**Une circulaire** du 28 décembre 1981 **définit**, en vue de la rentrée scolaire de 1982, **les objectifs pour l'utilisation des moyens nouveaux** ouverts au budget pour une action réfléchie et coordonnée :

• **Amélioration de l'accueil réservé aux élèves** — moyens prévus :

— développer l'encadrement éducatif (conseillers d'éducation, Projets d'actions éducatives, centres de documentation et d'information) ;

— mettre en œuvre un plan de rénovation des lycées d'enseignement professionnel (LEP) et offrir, à l'issue de la seconde dans les lycées d'enseignement long, une option plus claire entre les filières littéraires, scientifiques et techniques par la création d'une première S regroupant les options C et D ;

— ébaucher une transformation des procédures d'orientation dans les premières années de collège ; celles-ci doivent cesser d'être l'occasion de choix imposés aux familles ; aux niveaux suivants, elles doivent découler des strictes nécessités pédagogiques et d'une meilleure satisfaction des besoins des élèves.

• **Amélioration des conditions de travail des enseignants** : développement du travail en équipes pédagogiques, liaisons avec le milieu local

renforcées, possibilité de réduire les effectifs d'élèves par classe, concertation avec l'administration sur les principaux sujets.

• **Amélioration des conditions de l'enseignement dans les zones définites comme prioritaires** (voir circulaire suivante).

• **Amélioration des procédures de concertation** par l'intervention de trois catégories d'organismes, les uns déjà constitués, les autres préfigurant les institutions consultatives à venir :

— commissions administratives paritaires (gestion du personnel) ;

— organismes techniques paritaires (implantation des emplois) ;

— groupes tripartites académiques et départementaux, réunissant des représentants des usagers des collectivités locales et des personnels travaillant en association avec l'administration, avec comme mission de mesurer l'ensemble des besoins et d'apprécier les moyens disponibles.

**Une circulaire** du 28 décembre 1981 **sur les zones prioritaires et les programmes d'éducation prioritaires**, dont les principaux paragraphes sont définis comme suit :

• le choix des zones prioritaires doit reposer sur une approche globale de ce concept (environnement économique, social et culturel) ;

• la nécessité de définir un projet propre à chaque zone prioritaire pour répondre aux difficultés particulières ressenties en matière de formation dans chacune d'entre elles ;

• la nécessité de mettre en place un

dispositif spécifique d'impulsion et d'appui pour les zones prioritaires à l'échelon académique et au niveau départemental, conjointement avec la mise en place d'une équipe d'animation pour chaque projet de zone prioritaire.

Cette circulaire est suivie d'une longue annexe technique.

**Une note de service** du 23 décembre 1981 **pour la préparation et la mise en œuvre de l'orientation** au cours de l'année 1981-1982, en vue de la rentrée 1982 avec comme intention première la réduction des inégalités socio-culturelles qui se manifestent autant dans le domaine de l'orientation qu'en matière d'éducation. Après l'exposé des principes de l'orientation, la note indique les mesures et procédures recommandées aux différents niveaux scolaires.

**Une note de service** du 14 janvier 1982 **traite de l'enseignement de l'éducation physique et sportive** en vue de la préparation de la rentrée scolaire 1982.

L'objectif provisoire de cette discipline restant identique, les horaires d'EPS dans les enseignements obligatoires sont respectivement de trois heures dans le premier cycle et de deux heures dans le second cycle. On précise ensuite les aspects de cet enseignement dans les CPPN, CPA et SES, dans les LEP, dans les classes de seconde et première des lycées, et les directives concernant la natation.

Le service des enseignants d'EPS est également rappelé : professeurs, chargés d'enseignement : vingt heures hebdomadaires ; professeurs adjoints, PEGC et assimilés : vingt et une heures hebdomadaires.

Le forfait de trois heures consacrées hebdomadairement à l'organisation et à l'animation de l'association sportive de l'établissement sera compris dans l'horaire de service des enseignants d'EPS à la rentrée de 1982. Des moyens complémentaires d'enseignement (heures supplémentaires) peuvent être autorisés dans des limites précises.

Dans ce même **B.O.**, trois notes de services se donnent pour **objectif prioritaire la lutte contre l'échec scolaire**.

**Une première note, du 13 janvier 1982, traite de la préparation de la prochaine rentrée dans les établissements d'enseignements pré-élémentaire, élémentaire et spécialisé.**

« L'échec scolaire n'est pas une fatalité. » La rentrée se fera avec la volonté d'une lutte efficace contre les inégalités scolaires. L'amélioration du système éducatif suppose des méthodes d'action renouvelées appliquées aux objectifs généraux et aux objectifs spécifiques.

• **Objectifs généraux**

L'accueil des élèves sera préparé par une bonne prévision des effectifs et, consécutivement, par un mouvement de fermetures et d'ouvertures de classes. L'évolution en baisse des effectifs permettra une amélioration des taux d'encadrement. Cet objectif ne peut être réalisé que progressivement. L'amélioration des taux de scolarisation dans l'enseignement pré-élémentaire tiendra compte de la demande et pourra être obtenue en milieu rural par des formules appropriées.

• **Objectifs spécifiques combinés**

L'action des services départementaux portera sur les points suivants :

- renforcement de la lutte contre les échecs et inégalités scolaires par les actions en zone prioritaire ;
  - renforcement du remplacement et des possibilités de formation continue ;
  - accomplissement des obligations en matière de décharges ;
  - intensification de la politique de prévention, d'intégration et de soutien spécialisé pour les enfants présentant des handicaps divers ou des difficultés d'adaptation. Pour cela : renforcer la prévention (développement des groupes d'aide psychopédagogique) ; promouvoir l'intégration des handicapés dans les structures scolaires ordinaires ; prévoir des accueils spécialisés.
- **Méthodes d'action** à mettre en œuvre :
- une meilleure information sur l'état actuel de la scolarisation dans chaque département, selon les diverses zones de population ;
  - une répartition équitable des dotations complémentaires en postes ;
  - une responsabilité laissée aux administrations rectorales et départe-

mentales dans la mise en place des cartes scolaires départementales par la suppression des contraintes imposées antérieurement par « les barèmes d'ouverture et de fermeture des classes primaires ».

**Une seconde note fixe des objectifs et formule des recommandations pour la rentrée 1982 dans les collèges ;** les échelons déconcentrés (académie, département, collège) recevront confirmation de leurs responsabilités, qu'ils exerceront dans un climat de concertation renforcée.

• Au niveau des **principes**, trois finalités fondamentales :

- lutter contre l'échec scolaire et la ségrégation sociale ;
- assurer le meilleur service possible ;
- accroître et diversifier, de manière cohérente et méthodique, l'offre de formation.

• Au niveau des **objectifs**, la réalisation du « collège pour tous » se traduira par **des mesures positives** :

- ne pas reconstituer de filières ;
- favoriser les collèges situés dans les zones prioritaires ;
- reconsidérer les classes pré-professionnelles de niveau (CPPN) au point de vue de l'orientation des élèves et de l'implantation de ces classes dans les LEP comme au point de vue de l'organisation pédagogique (équipe de professeurs, programmes aménagés) ;
- assurer la continuité pédagogique après le CM 2 et développer les possibilités de documentation pour les élèves et les familles.

• **La qualité de l'enseignement** sera recherchée par la réduction des déficits qui subsistent dans les enseignements obligatoires, artistiques, manuels et techniques, ainsi qu'en éducation physique, par une meilleure gestion du personnel pour réduire le nombre excessif des heures assurées par des professeurs dans des matières ne correspondant pas à leur formation, par une attention particulière portée aux demandes de création d'options de langues régionales.

• **De meilleures conditions d'éducation** sont prévues : les améliorations résulteront de la cohésion de l'équipe éducative, ce qui implique que les rythmes scolaires seront décidés en

pleine responsabilité au niveau des collèges, dans le cadre de leur autonomie après concertation avec les collectivités locales, les autres établissements, etc., avec les professeurs et les parents dans les différents conseils, des activités d'ouverture vers le milieu, avec le concours des associations, le développement des Projets d'actions éducatives, une meilleure information pour l'orientation.

• **De meilleures conditions de fonctionnement de l'institution** seront recherchées par la concertation entre les différents niveaux de décision et par la concertation régulière, au niveau du collège, entre le principal, le principal adjoint, les professeurs et les autres personnels de l'établissement, dans le conseil d'établissement et les conseils d'enseignement.

**Une troisième note concerne les lycées et lycées d'enseignement professionnel.**

L'objectif reste celui qui fut annoncé par les circulaires des 1<sup>er</sup> et 2 juillet 1981 : « Permettre une véritable démocratisation de la formation scolaire en l'ouvrant au plus grand nombre et en offrant à chacun le maximum de chances de s'y épanouir et de réussir » ; plusieurs moyens seront mis en œuvre : la lutte contre l'échec scolaire et les sorties prématurées du système éducatif par une meilleure orientation des élèves, une revalorisation de toutes les filières, une adaptation continue des formations, l'autonomie pédagogique accrue des établissements.

Ces résultats seront atteints, en plusieurs années sans doute, par une organisation améliorée de la scolarité dans le second cycle long comme dans le second cycle court.

• **Dans le second cycle long**, l'élément essentiel est la mise en place d'une nouvelle organisation et de nouveaux programmes en classe de première. Toutefois, une commission sera chargée de suivre l'application de la réforme décidée en 1981 pour la classe de seconde (effectif des classes limité à 34 élèves ; introduction progressive d'un enseignement de sciences naturelles ; enseignement de l'option obligatoire de l'initiation économique et sociale ; enseignement optionnel technologique

pour la section F 12 (arts appliqués), etc.

L'aménagement des classes de première concerne d'abord les programmes. Les élèves devront suivre des enseignements obligatoires, imposés ou optionnels et, s'ils le désirent, des enseignements complémentaires.

— la série A sera désormais structurée en trois sections : A 1 (lettres, sciences), A 2 (lettres, langues), A 3 (lettres, arts) ;

— une classe de première S sera créée (comme indiqué plus haut) ;

— une réflexion est menée sur la classe de première G.

• **Dans le second cycle court**, il faut retenir :

— l'aménagement de la préparation aux certificats d'aptitude professionnelle ;

— la possibilité d'inscrire au CAP des candidats ayant moins de dix-sept ans à la date de l'examen ;

— le maintien de l'organisation actuelle des brevets d'études professionnelles et du régime des mentions complémentaires en formation initiale.

**D'autres dispositions d'ordre pédagogique** sont prises pour le développement des classes passerelles (classes de première d'adaptation, classes de seconde spéciale) et pour une meilleure orientation des élèves.

Enfin, **l'autonomie pédagogique des établissements sera développée** : conception et réalisation d'un projet éducatif d'ensemble, actions d'aide pédagogique, actions éducatives originales, notamment grâce aux Projets d'actions éducatives (PAE). L'organisation du service (accueil des élèves — déjà signalé — emploi optimal des moyens) sera au premier plan des préoccupations des responsables des établissements.

L'Instruction de rentrée comporte également des mesures à prendre pour améliorer les relations entre le milieu socio-économique et les préparations au niveau de **l'apprentissage** et de la **formation continue** et différentes indications sur les mesures d'application de la carte scolaire : structure écoles, sections de techniciens supérieurs.

René Guy

## on publie

■ **DEUX TEXTES** importants sur les conditions d'élection des membres du **comité technique paritaire central des personnels enseignants de statut universitaire** (arrêtés et circulaire du 8 février 1982 - B.O. n° 7).

■ **LA LISTE** des centres dans lesquels est assurée la formation permettant la délivrance du **certificat d'aptitude professionnelle aux adultes**, par unités capitalisables (arrêté du 13 janvier 1982 - B.O. n° 7).

## on précise

■ **LES MODALITÉS** d'organisation des épreuves théoriques de l'examen du **certificat d'aptitude à l'éducation des enfants et adolescents déficients ou inadaptés** : session de 1982 (note de service du 29 janvier 1982 - B.O. n° 7).

■ **LES MODALITÉS** des stages de **réadaptations psychopédagogiques** pour les maîtres titulaires du CAEI : reconversion (note de service du 15 février 1982 - B.O. n° 7).

■ **LES MODALITÉS** de l'examen subi par les stagiaires des centres de formation des **professeurs d'enseignement général de collège** recrutés en 1981 : modification de l'arrêté du 25 septembre 1981 (arrêté du 23 décembre 1981 - B.O. n° 7).

■ **LES MODIFICATIONS** apportées au **CAP sténodactylographe et au BEP sténodactylographe correspondancier** (note de service du 9 février 1982 - B.O. n° 8).

■ **LES RÉGLEMENTS** des brevets professionnels de **comptable et de secrétaire** (arrêtés du 8 décembre 1981 - B.O. n° 8).

■ **LA LISTE** des documents exclus du **champ de la communication** en ce qui concerne le ministère de l'Éducation nationale (arrêté du 27 janvier 1982 - B.O. n° 9).

■ **LE NOMBRE** de places prévu pour le concours de recrutement des **inspecteurs de l'enseignement technique**, session 1982, et la répartition par spécialité de ces postes : vingt-neuf postes au total

## au B. O.

(arrêté des 12 et 18 février 1982 - B.O. n° 9).

■ **LA DATE** des élections à la **commission administrative paritaire nationale** et aux commissions administratives paritaires départementales des instituteurs : **11 mai 1982. Candidatures avant le 9 avril** (arrêté et note de service du 26 février 1982 - B.O. n° 9).

■ **LA RÉPARTITION** des 154 places mises aux concours organisés en 1982 pour le recrutement d'élèves du **cycle préparatoire au CA au professorat technique** en ce qui concerne l'enseignement industriel, commercial et social (arrêté du 15 février 1982 - B.O. n° 9).

## on fixe

■ **LES TAUX** de rémunération des **heures supplémentaires effectuées par les personnels** enseignants pour le compte des collectivités locales (1<sup>er</sup> janvier 1982). Le premier chiffre concerne les instituteurs et directeurs d'école élémentaire, le second les professeurs de collèges et assimilés.

Enseignement	.....	54,00 F et 59,40 F
Étude surveillée	....	48,60 F et 53,46 F
Surveillance	.....	32,40 F et 35,64 F

(Note de service du 3 février 1982 - B.O. n° 7).

■ **LE PLAFOND**, à compter du 1<sup>er</sup> janvier, applicable pour le calcul des cotisations et des prestations en espèces, du régime de **Sécurité sociale des fonctionnaires** et assimilés :

Plafond annuel	.....	79 080 F
Plafond mensuel	.....	6 590 F

(Circulaire du 7 janvier 1982 - B.O. n° 7).

■ **LES RÉGLEMENTS** de délivrance des **diplômes du Conservatoire national des arts et métiers** (décision ministérielle du 26 janvier 1982 - B.O. n° 7).

■ **L'ORGANISATION** des concours d'entrée dans les **ENSI** et les écoles de niveau équivalent pour les candidats titulaires du DEUG (mention sciences, section A), session de 1982 (note de service du 10 février 1982 - B.O. n° 7).

■ **LE CALENDRIER** des épreuves écrites des concours de recrutement de **professeurs et professeurs techniques** des écoles normales nationales d'apprentissage et des centres de formation de professeurs techniques, pour la session de

1982 : professeurs en psychopédagogie, enseignement commercial, économie familiale et sociale, dessin d'art, professeurs techniques en installations sanitaires et thermiques, mécanique automobile, construction bois (arrêté du 15 février 1982 - B.O. n° 8).

■ **LA DÉNOMINATION NATIONALE de la maîtrise en sciences et techniques des activités physiques et sportives** (arrêté du 5 janvier 1982 - B.O. n° 8).

### — on recrute —

■ **DES SECRÉTAIRES sténodactylographes** pour l'administration centrale. Inscriptions : 18 mars ; épreuves : 5 mai 1982 (arrêté du 15 février 1982 - B.O. n° 7).

■ **DES ÉLÈVES-CONSEILLERS d'orientation.** Concours externe : 70 places ; concours interne : 50 places (arrêté du 21 décembre 1981 - B.O. n° 7).

■ **DES SECRÉTAIRES de documentation.** Inscription : 18 mars ; concours : 29 avril 1982 (arrêté du 9 février 1982 - B.O. n° 7).

■ **DES DOCUMENTALISTES.** Inscriptions : 11 mars ; épreuves : 22 et 23 avril 1982 (arrêté du 9 février 1982 - B.O. n° 7).

■ **DES INSPECTEURS de l'information et de l'orientation :** concours ouvert pour 15 places (arrêté du 21 décembre 1982 - B.O. n° 7).

■ **DES COMMIS des services extérieurs de l'Éducation nationale :** 165 postes, indépendamment des 166 postes réservés aux anciens combattants et victimes de guerre et 10 postes prévus pour les travailleurs handicapés (arrêté du 22 février 1982 - B.O. n° 8).

### — on prépare —

■ **LE RENOUVELLEMENT des conseils départementaux de l'enseignement primaire,** sauf pour les académies de la région parisienne, Seine-et-Marne exceptée (note de service du 18 février 1982 - B.O. n° 8).

■ **LES STAGES NATIONAUX de pédagogie des classes transplantées** (Chamaliè-

res, Foix et Quimper) : 40 participants à chaque stage (note de service du 15 février 1982 - B.O. n° 8).

■ **L'INTÉGRATION de chargés d'éducation physique et sportive,** de professeurs adjoints d'éducation physique et sportive et de PEGC (valence EPS) dans le corps des professeurs d'EPS, au titre des années 1981-1982 (rectificatif à la note du 18 décembre 1981 - B.O. n° 8).

■ **LA SESSION de 1982 des examens écrits nationaux des certificats d'études spéciales de médecine et de pharmacie** (note de service du 1<sup>er</sup> février 1982 - B.O. n° 9).

### — on annonce —

■ **DE NOUVELLES ACTIONS** en faveur de certains boursiers nationaux du second degré, notamment dans l'enseignement technique (note de service du 17 février 1982 - B.O. n° 8).

■ **LE MOUVEMENT des personnels enseignants d'éducation physique et sportive** dans le secteur non informatisé, 1<sup>er</sup> mouvement manuel 1982 (note de service du 24 février 1982 - B.O. n° 9).

### — on prend —

■ **DIVERSES MESURES D'ORDRE PÉDAGOGIQUE :**

• politique de diversification des langues vivantes (note de service du 23 février

1982 - B.O. n° 9) ;

• examen des programmes des classes de première et de terminale conduisant aux baccalauréats de technicien G1, G2 et G3.

(Note de service du 24 février 1982 - B.O. n° 9).

### — on signale —

■ **LES DATES ET HORAIRES** de la session normale et de la session de remplacement de 1982 des épreuves du baccalauréat de l'enseignement du second degré pour les élèves des établissements expérimentaux visés par le décret du 23 janvier 1975 (note de service du 1<sup>er</sup> février 1982 - B.O. n° 7).

■ **LA QUINZAINE NATIONALE pour la campagne mondiale contre la faim** (B.O. n° 8).

### — on modifie —

■ **LES TAUX de calcul des allocations familiales** au 1<sup>er</sup> février 1982. Le nouveau barème porte le montant des allocations familiales versées pour deux enfants à 32 % de la base mensuelle de calcul des allocations familiales et remplace les taux afférents aux enfants de rang 3 et supérieurs par un taux unique de 40 %. Les familles de quatre enfants recevront désormais un montant d'allocations familiales égal à 112,5 % de la base mensuelle de calcul des allocations familiales (circulaire du 11 février 1982 - B.O. n° 9).

## agenda

### — stages —

■ **Formation d'animateurs.** Série de stages organisée du 5 au 10 avril, par la Ligue de l'enseignement Rhône-Alpes et la Fédération des œuvres laïques. Ces stages sont habilités pour l'obtention du brevet d'aptitude à la fonction d'animateur de centres de vacances et de loisirs (spécialisation). Sont proposés :

- natation appliquée aux centres de vacances, à Chambéry ;
- artisanat (émaux, poterie, tissage, peinture sur soie), aux Plans d'Hotonnes ;
- danses folkloriques, à Bourg-en-Bresse ;
- gestionnaires et cuisiniers de restau-

rants d'enfants, à Bonne-sur-Menoge.

Frais de participation à chacun de ces stages : 880 F. Pour tous renseignements complémentaires : Ligue de l'enseignement - section régionale, Rhône-Alpes, 24 bis, rue de la Paix, 74000 Annecy. Tél. : [50] 45-06-95, de 9 à 12 heures et de 13 à 17 h 30.

### — vacances —

■ **Voyages d'initiation à la nature,** organisés par la Société nationale de protection de la nature, dans des régions possédant des richesses naturelles exceptionnelles. Des projections, des conférences ou discussions viennent compléter les

## A VOTRE SERVICE

observations de terrain et feront le point des problèmes de conservation de la nature dans la région concernée. Prochains voyages prévus :

• **Berry : étangs de Brenne, les 20 et 21 mars.** Au début du printemps, ces étangs sont le théâtre du fourmillement des oiseaux migrateurs, palmipèdes, échassiers, rapaces et passereaux. Inscription : 350 F (320 F pour les adhérents), transport en car, hébergement en demi-pension et encadrement, projections de photos le soir.

• **Provence : parc national de Port-Cros, du 28 mars au 2 avril.** Exploration des milieux naturels du parc national. Inscription 700 F (650 F pour les adhérents), rendez-vous sur place à Hyères, transport en bateau, hébergement en demi-pension et encadrement.

• **Ain : La Dombes, les 24 et 25 avril.** Dans cette grande zone peuplée de centaines d'étangs, se fait déjà sentir l'influence méridionale avec ses colonies de grèbes, de hérons, de guifettes et de mouettes. Inscription 390 F (360 F pour les adhérents), transport en car, hébergement en demi-pension et encadrement. Pour tous renseignements : Société nationale de protection de la nature, 57, rue Cuvier, 75005 Paris. Tél. : 707-31-95.

### ■ Deux randonnées pédestres pour les vacances de Pâques :

• **la montagne du Lubéron en Provence,** un des derniers grands massifs provençaux conservant encore des milieux naturels en relatif équilibre. Le versant sud très méditerranéen, le versant nord plus sévère, offrent des paysages extrêmement sauvages par leur isolement.

• **les garrigues de la vallée de l'Hérault.** Les derniers contreforts des Cévennes, découpés par les vallées de l'Hérault et de la Buège, sont encore aujourd'hui très sauvages.

Ces deux itinéraires sont proposés aux dates suivantes : **du lundi 29 mars au samedi 3 avril ; du lundi 5 au samedi 10 avril ; du lundi 12 au samedi 17 avril ; du lundi 19 au samedi 24 avril.** Prix : randonnée sur le Lubéron : 1 060 F ; randonnée sur les garrigues : 980 F. Ces prix comprennent le petit-déjeuner, le repas froid de midi, le dîner (vin à volonté à table), l'hébergement, l'accompagnement par un guide. Les groupes sont limités à quinze personnes. Pour tous renseignements et inscriptions : Alain Nicolle, guide de haute montagne, 34380 Viols-le-Fort. Tél. : [67] 55-03-67.

■ **Le Centre Maurice-Herzog de Tourcoing** propose différentes formules de séjours de vacances **du samedi 10 au dimanche 18 avril :**

• **ski de fond** pour les 14-18 ans, dans le Jura. Prix : 2 200 F. Inscriptions : M. Grégoire, 60, chaussée Pierre-Curie, 59200

Tourcoing. Tél. : [20] 01-66-20.

• **camp raid** pour les garçons de 14 à 18 ans, camp sous la tente dans la forêt du Der (Haute-Marne), marche à la boussole, découverte nature, voile. Prix : 590 F. Inscriptions : M. Loviny, G/1, rue Magenta, 59200 Tourcoing. Tél. : [20] 26-32-55.

• **base nature** pour les filles de 14 à 18 ans, **du samedi 10 au dimanche 18 avril** dans les Ardennes, découverte de la nature et du milieu, randonnées cyclo. Prix : 590 F. Inscriptions : M. Trentesaux, 20, pavé des Bois-Blancs, 59910 Bondues. Tél. : [20] 78-31-90.

Pour ces trois camps, **réunions préparatoires** pour les parents et les jeunes : **samedi 27 mars à 20 h 15**, au Centre culturel, 100, rue de Lille à Tourcoing.

■ **L'Association Arts et Vie** signale qu'il reste des places disponibles pour les vacances de Pâques :

• **à Confolant** en Auvergne : une semaine sportive et délassante, tennis, animation, jardin d'enfants. En pension complète tout compris : 760 F la semaine (enfants de moins de dix ans : de 300 à 570 F suivant l'âge) ;

• **à Terra Bella** dans le golfe d'Ajaccio : mer et maquis en formule location, dans le cadre d'un hameau-vacances avec club de tennis (voile, centre hippique à proximité). La semaine par logement : de 340 F (le studio pour deux) à 890 F (le trois pièces pour six) ;

• **en Corse pour un circuit** : la côte, du cap Corse à Bonifacio, la montagne et le maquis en fleurs. Forfait : Paris/Paris : 2 850 F (Lyon : 1 700 F - Nice : 2 280 F) avec avion A/R, pension complète hôtels 2 ou 3 étoiles, toutes visites et excursions incluses ;

• **en Albanie, un voyage expérience** : au programme, outre l'aspect touristique, visites d'écoles, de combinats, de fermes... Ce voyage s'adresse à tous ceux qu'intéressent les divers aspects des sociétés contemporaines, dans un pays où le tourisme individuel n'est pas admis. Forfait Paris/Paris : 3 980 F (Lyon : 3 940 F) avec avion A/R, pension complète, toutes visites incluses ;

• **au Mali** : des rives du Niger au pays Dogon, un voyage jalonné de pistes, de savanes... Balades en pirogues, rencontres avec les jeunes Maliens et les enseignants dans les villages. Forfait Paris/Paris : 7 100 F, comprenant l'avion aller et retour, la demi-pension, l'hébergement en hôtels confortables à Bamako, campements pendant le circuit, toutes visites, assurance, guides.

Pour tous renseignements : Arts et Vie, 39, rue des Favorites, 75738 Paris Cedex 15. Tél. : 531-40-41.

■ **Des séjours de printemps** sont offerts par l'association VAL dans ses villages de

vacances du Massif Central. Plusieurs formules sont proposées :

• **neige** : avec pratique du ski de piste ou de randonnée dans trois villages ;

• **détente** : repos dans la nature à la sortie de l'hiver, dans quatre villages ;

• **activités culturelles** : trois villages, très différents sur le plan géographique et historique, avec trois activités correspondantes (découverte de l'énergie solaire, santé par les plantes, le pays Cathare) ;

• **sport** : quatre activités sportives (tennis, tir à l'arc, voile, judo) ;

• **découvertes** : découvrir le pays par la vie de ses habitants (la cuisine dans le Périgord, l'artisanat dans le Velay, le milieu rural dans le Forez et le Velay).

Pour tous renseignements et pour recevoir gratuitement la brochure : VAL, 33, rue Eugène-Gilbert, 63038 Clermont-Ferrand Cedex. Tél. : [73] 93-08-75.

## — artisanat —

■ **Stages de printemps chez les Chpeuneuneu.** Activités proposées :

• **poterie-modelage**, du 29 mars au 7 avril, du 9 au 18 avril et du 19 au 25 avril ;

• **peinture**, aux mêmes dates ;

• **peinture**, du 29 mars au 7 avril et du 19 au 25 avril ;

• **dessin-peinture**, du 9 au 18 avril ;

• **photo**, du 29 mars au 7 avril.

Prix : de 850 F à 1 220 F selon les dates et activités choisies. Pour tous renseignements complémentaires : Chpeuneuneu, La Boissière, 19310 Ayen. Tél. : [55] 25-15-69.

## — notez aussi —

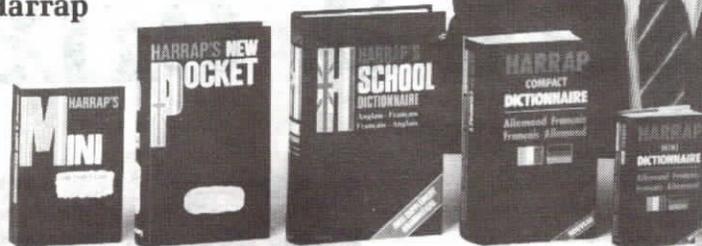
■ **De nombreux étudiants recherchent encore des chambres ou des studios** à louer à Paris ou en banlieue. L'Union parisienne des étudiants locataires reçoit étudiants et offres de locations — tous les jours de 14 à 18 heures — 120, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. Tél. : 633-30-78.

■ **Les sorties éducatives, les PAE nécessitant un transport en autocar**, l'association Transform propose, aux établissements scolaires de la région parisienne, un transport adapté à leurs moyens. Partant du principe que le transport scolaire est aussi un moment éducatif, l'association met à disposition des « chauffeurs-animateurs » qui participent au projet pédagogique des sorties. Pour tous renseignements complémentaires : Transform, 16, place du Front-populaire, 77420 Noisiel/Marne-la-Vallée. Tél. : 005-37-25 ou 020-30-32 (après 18 heures).

# "You need my Harrap's dictionaries for English or German"

Paul Harrap  
directeur général de Harrap

*Paul Harrap*



# HARRAP

« La Bible des dictionnaires bilingues »

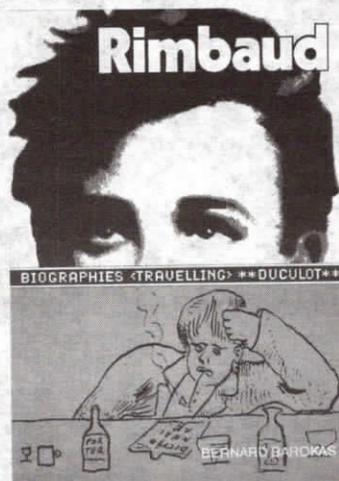
Londres · Paris · Stuttgart

## Biographies TRAVELLING

Concises, vivantes et parfaitement documentées

Titres parus :

Georges Sand  
Diplôme Loisirs Jeunes 1980  
Einstein  
Chaplin  
Hitler  
Bach  
La Fontaine  
Alexandre le Grand  
Rimbaud  
De Gaulle  
La Comtesse de Ségur  
Van Gogh  
Richard Cœur de Lion  
Chopin  
Ste Thérèse d'Avila



Editions Jules DUCULOT

« Ces biographies ont parfaitement rempli leur mission et dominé leur sujet sans ambiguïté ni obscurité. D'une lecture facile et plaisante, débarrassées de tout didactisme, elles s'offrent à diverses utilisations scolaires et activités pluridisciplinaires. (...) Mieux que des chapitres d'encyclopédies, ces petits livres savent faire revivre les personnages célèbres. »

(L'Education du 6 mars 1980.)

## DERVY LIVRES



Collection "L'Œuvre Secrète"

Jean RICHER

Professeur à l'Université de Nice

## Aspects ésotériques de l'œuvre littéraire de Jonathan Swift à André Breton

Swift au pays de kabbale. Le rêve dans l'univers de Hugo. Sur une influence possible du tarot dans "Les Phares" de Baudelaire. Rudyard Kipling et la symbolique de l'astrologie. Une prémonition d'Apollinaire, etc.

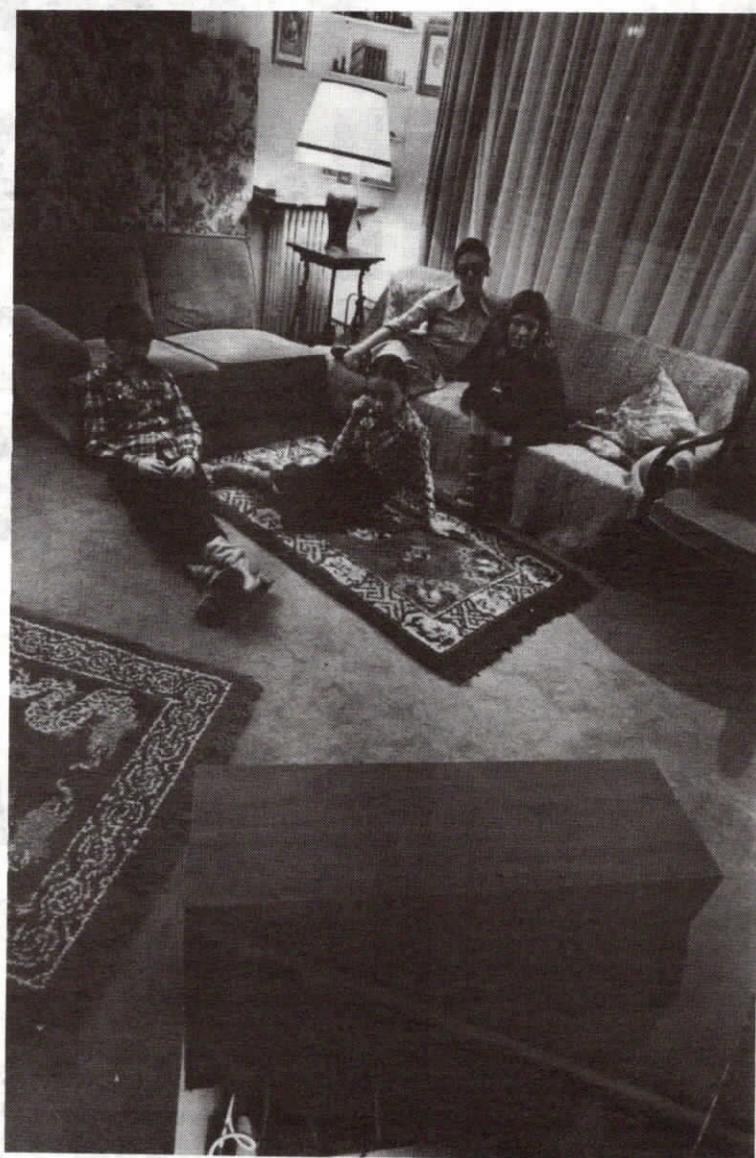
Prix de vente public : 75,00 F

(Catalogue sur demande)

6, rue de Savoie - 75006 Paris

ARL

# mais qu'est-ce qui a changé



A trois mois du vote de la loi sur l'audiovisuel, la télévision est devenue soudain un objet de scandale général. De tous côtés, on l'accuse d'être devenue, pêle-mêle, ennuyeuse, didactique, vulgaire, vide ou manipulée. Le changement a-t-il frappé si brutalement ?

# à la télévision ?

AINSI la télévision a changé. Na- guère qualifiée avec mépris de « ro- binet d'eau tiède » ou d'opium du peuple, la voici promue au rang de scandale national et devenue, en quelques semaines, le plus petit commun dénominateur du mécon- tentement.

La Pologne a disparu de la « une » des journaux pour laisser la place à des titres vengeurs : « La télé, c'est zéro », « Vive la télé con ! », « Les Français boudent la télé rose ! ». Comme au plus fort des campagnes électorales, on sonde les Français à tour de bras. On crée des associations de télé- spectateurs mécontents. Les respon- sables s'agitent, les syndicats s'in- quiètent et le gouvernement se mord les doigts d'avoir retardé la fameuse loi sur l'audiovisuel.

La chose n'est pas sans intérêt tant il est vrai qu'une si grande passion pour le sort d'un service public est certainement un signe de bonne santé dans une démocratie. Si seulement on pouvait en espérer autant lorsqu'il s'agit de la réforme du système éducatif !

Mais à y regarder de plus près, on ne voit pas très bien ce qui a pu provoquer une telle mobilisation. Quelques têtes ont disparu, d'autres sont revenues, on a bousculé un peu les habitudes et programmé à 20 h 30 un film en version origi- nale. Quelques escogriffes éméchés ont troublé la paix du week-end en échangeant des injures bien senties. Voilà pour le spectaculaire !

Cela suffit-il vraiment à déclen- cher ce vent de panique ? Car, pour le reste, même en scrutant attentivement et patiemment le petit écran, force est de constater que le changement n'est encore qu'affaire de proclamation et de vœux pieux. Dans un de ses derniers numéros, *Télérama* comparait une semaine complète de programmes sur les trois chaînes de février 81 à fé- vrier 82. On avait bien du mal à y relever quelque différence.

## ceux par qui

### le scandale arrive

Pour essayer d'y voir plus clair, cherchons, comme dans une bonne

enquête policière, à qui profite le crime, en l'occurrence le scandale.

En premier lieu, et de toute évi- dence, à la presse. Lorsque l'on voit quotidiens et hebdomadaires, tou- tes tendances confondues, sonner l'hallali, autour d'une télévision « ennuyeuse » et « délaissée par les téléspectateurs », on ne peut s'em- pêcher de songer à un nouvel épi- sode de la guerre des médias, à la revanche de Gutenberg sur Mac Luhan. *Télérama* avait déjà (in- consciemment ?) donné le ton en interposant il y a quelques années son journal entre le petit écran et son célèbre « téléronfleur ». Au- jourd'hui c'est toute la presse qui s'érige en censeur, en défenseur du consommateur, trop heureuse de porter un mauvais coup au rival électronique trop puissant.

Dans le même temps, la nouvelle opposition a trouvé dans cette cam- pagne une occasion inespérée de se porter en héros de la liberté d'ex- pression. Coïncé entre sa volonté de changement et l'intention réaf- firmée de renforcer l'autonomie de la télévision par rapport au pou- voir, le gouvernement socialiste se trouve dans une position tout à fait inconfortable. Les initiatives mala- droites du ministre de la Commu- nication, réduit de fait à l'impuis- sance et à l'impopularité, sont à cet égard révélatrices.

Enfin, et à un tout autre niveau d'analyse, la polémique actuelle sert de toile de fond à un débat qui oppose deux conceptions antago- nistes de la réforme de l'audiovi- suel. Alors que le Rapport Moinot préconisait un renforcement volon- tariste de la production audiovi- suelle dans le cadre du service public pour faire face à la concu- rence anglo-américaine et répondre au défi des nouvelles technologies, une autre tendance propose au- jourd'hui un modèle de développe- ment plus « libéral ».

Exposée par Jean-Louis Missika et Dominique Wolton dans une série d'articles du *Monde*, cette conception tire habilement parti de la campagne de presse « anti-télé ». La vidéo, les réseaux câblés, le satellite vont permettre de mieux répondre aux divers besoins du public en les sectorisant. Chacun aura accès au programme de son

choix — culture, divertissement, éducation — en payant sa vidéocas- sette, son abonnement au câble ou son antenne de télévision par satel- lite. Bref, la privatisation dédrama- tiserait le rapport des Français à leur télévision et les lois du marché réguleront bien mieux la grande machine que cette vieille rede- vance.

Admirable analyse : en effet, si la télévision cesse d'être chose publique, point n'est besoin d'en débattre. Imagine-t-on pareil scan- dale national à propos d'une baisse de qualité de l'édition française ?

On comprend, après cela, que les syndicats de la radio-télévision ma- nifestent quelque émotion.

## l'écume

### du changement

Mais, objectera-t-on, si certains ont intérêt à grossir les faits, à nourrir le scandale, il n'en demeure pas moins que le changement est à l'ordre du jour et que le téléspecta- teur a bien le droit de juger ce qu'on lui présente sur l'écran. Cer- tes, la télévision bouge depuis le 10 mai mais ce qui est perceptible aujourd'hui ne peut être que phé- nomène de surface, l'écume du changement.

Il faut plus d'un an pour com- mander, mettre en chantier, réaliser de nouvelles émissions de création et certainement davantage de temps encore pour bâtir des program- mations cohérentes et donner ainsi un nouveau visage à la télévision. Il ne faut pas oublier non plus qu'une bonne partie de la programmation est encore alimentée par des achats effectués en 1980-1981 et qu'il fau- dra attendre l'année prochaine pour mesurer les effets d'une nou- velle politique en ce domaine.

En attendant, les responsables se sont contentés d'un replâtrage ra- pide de la seule télévision qui pou- vait réellement « changer » tout de suite, celle des émissions de pla- teaux, des débats ou de l'informa- tion. Là, il suffit de remplacer l'ani- mateur, de modifier un peu la for- mule ou de changer les invités pour donner l'illusion de la nouveauté.

Il est certain que l'improvisation

rapide ne donne jamais, en la matière, des résultats grandioses. Les grands élans vulgarisateurs de Laurent Broomhead dans « Planète bleue » ne sont pas plus convainquants qu'avant, bien que sensiblement moins ridicules que ceux des frères Bogdanoff. Les bavardages faussement décontractés de « Ciné Parade » ou « Aux arts citoyens » n'apportent pas grand-chose ni aux modes d'expression qu'ils prétendent servir ni à la grandeur de la télévision. Le comble du ridicule est peut-être atteint par le « Cinéclub » de TF 1 ; peut-on manquer à ce point d'imagination pour prétendre restituer à la télévision les fonctions essentielles de cette forme d'éducation en filmant purement et simplement un débat ? A tout prendre, les soirées organisées avec humour et passion par Eddy Mitchell semblent beaucoup mieux défendré la fonction culturelle du cinéma.

Reste le trop fameux « Droit de réponse » de Michel Polac qui ne mérite certainement ni tant d'honneur ni tant d'indignation. On cherche en vain dans cette émission bâclée, abusant des recettes faciles, les restes d'une idée qui aurait pu être géniale.

### **l'amorce**

#### **d'un renouveau**

Encore une fois, il ne s'agit là que de nouveautés tapageuses de trompe-l'œil plus ou moins racoleurs. C'est toujours de la « télé qui cause » dans l'incapacité de montrer réellement. Ce qui fait craindre d'ailleurs à une critique plus ou moins bien intentionnée, un raz de marée pédagogique, et donne de la culture une image bien navrante.

Pourtant, à l'ombre de ce faux changement, se profile une autre télévision, intelligente, novatrice, une télévision où l'image reprend ses droits et dont on parle trop peu. Ainsi, il faut saluer le travail effectué sur Antenne 2 par Pascale Breugnot et Jean Lallier pour lancer de nouveaux magazines : « Moi, je » de Bernard Bouthier et « Remue Mèninges » de Gilbert Lauzin et Claude Otzenberger. Là,

pas d'affiches spectaculaires ou de débats interminables mais une caméra libre, vivante, insolente, confiée à de jeunes réalisateurs pour de courtes séquences qui en disent long et nous apprennent beaucoup.

Coup de chapeau aussi à Alain de Sédouy pour le nouveau samedi après-midi de TF 1 : des génériques superbes utilisant enfin les ressources de l'écriture électronique, des plateaux sobres et peu bavards, des reportages diablement intelligents, le tout pimenté par quelques « vidéo gags » très convaincants. Sur un créneau difficile, car il s'agit de répondre aux aspirations d'un public très hétérogène, « Pour changer » relève le défi avec beaucoup d'élégance.

Il faudrait parler aussi de « L'aventure des plantes », cette série de Pelt et Cuny qui sait faire de l'éducatif sans une seconde d'ennui, ou des « Enthousiastes » de Paul Frappat qui continue à mener sur la peinture un travail tout à fait passionnant.

Partout où cette nouvelle télévision se dessine, on trouve des producteurs qui ont pris le temps et la peine de réfléchir aux fonctions du média, à la relation qu'il doit entretenir avec son public ; on trouve des jeunes réalisateurs pleins d'idées, d'audace et d'humour, qualités devenues si rares dans la télévision d'avant le 10 mai.

Il faut souhaiter que l'épidémie soit contagieuse et qu'elle atteigne par exemple les programmes pour la jeunesse qui, à de rares exceptions près, restent un invraisemblable fourre-tout sans aucune ligne directrice. A quoi servent les opérations « Jeunes téléspectateurs actifs » si l'on ne donne pas d'abord aux chaînes les moyens d'une politique différente ?

### **et l'information ?**

Point focal du débat politique sur la télévision, l'information paye aujourd'hui de toute évidence cette position inconfortable. Le moindre changement y prend si naturellement des allures de révolution de palais que les rédactions semblent

s'être réfugiées dans un attentisme prudent. On attend que se liquident les rancunes passées, on espère beaucoup d'une future autonomie accordée par la loi sur l'audiovisuel, on s'efforce de donner les plus grands signes d'objectivité sans donner prise au soupçon d'allégeance. Tâches difficiles car les bévues du ministre comme les grands cris des partis n'ont pas contribué à décrispé le débat.

Pour le téléspectateur, la soupe reste tristement la même. Sur TF 1 et Antenne 2, les nouvelles têtes ne font pas oublier l'inimitable ennui du rituel et si les interviews d'ou-

## **terre d'E**

APRÈS la mort de Franco — qui l'avait muselé si longtemps —, on attendait une véritable « explosion » du cinéma espagnol, l'apparition d'un « nouveau cinéma », d'un cinéma différent... Il n'en a rien été. Ce que le jeune cinéma espagnol a cherché et découvert, ce sont des thèmes, des sujets, des personnages ; ce qu'il a exploré systématiquement, en profondeur, ce sont les domaines interdits par le franquisme : la sexualité, les marginalités, les identités régionales, la guerre civile.

D'abord la guerre civile. La guerre civile comme mémoire enfouie, jamais tout à fait perdue, à l'image de ces maquisards qui, dans le nord de l'Espagne, n'ont jamais vraiment déposé les armes (ils sont — plus ou moins mythiques — les héros de films comme **El corazon del bosque** de Manuel Gutierrez Aragon ou **Los dias del pasado** de Mario Camus, réalisés en 1977 et 1978). Mémoire réactivée par la fiction comme par le documentai-

vriers et de paysans « de base » ont quelque peu remplacé le discours des technocrates, le travail général respire la même superficialité. Le « nouveau Soir 3 » a un générique bien sympathique et un ton bien emprunté.

On se prend à rêver là aussi des effets d'un travail de production original qui prendrait quelques risques avec le code sacro-saint du centralisme. Le « Journal d'en France » malgré ses tics irritants et son empirisme fâcheux a sans doute montré la voie.

Jean-François Lacan

## Espagne

re : Jaime Camino, le réalisateur de *La vieja memoria* (1977), un remarquable bilan-analyse de la guerre d'Espagne dressé à l'aide de documents et de témoignages, est aussi l'auteur des *Longues vacances de 36*, une fresque intimiste consacrée à la vie d'une famille bourgeoise de Barcelone qui tente de se tenir frileusement à l'écart de la guerre (1). Tourné peu avant la mort de Franco, ce film fut censuré avant et après, y compris lors du Festival de Cannes de 1976, ce qui amena Camino à le retirer de la sélection officielle (2).

Qu'il s'agisse de la guerre elle-même, de ses prémisses, de ses traces dans les mémoires, le jeune cinéma espagnol donne à l'Histoire une place essentielle. *La vérité sur le cas Savolta* d'Antonio Drove (1979) relate un conflit social de 1917 en termes de lutte de classes et d'action syndicale anarchiste. *Raza, el espíritu de Franco* (*Race, l'esprit de Franco*), de Gonzalo Herralde, met à nu les ressorts de

l'idéologie franquiste en décryptant *Raza*, un film réalisé sur une idée du dictateur lui-même, en 1941, par José Luis Saenz de Heredia...

En renouant avec l'Histoire, le cinéma espagnol l'inscrit dans le destin de ses personnages. Mais il ne les réduit pas pour autant à leur seule dimension historique. Refus de la démonstration, appel aux passions souterraines, mise en évidence des conflits qu'elles entraînent, large place accordée à l'imaginaire... : telles sont quelques-unes des constantes du jeune cinéma espagnol. Violence individuelle et violence sociale vont de pair dans *Furtivos*, tourné avant la mort de Franco par José Luis Borau. Cruauté, refoulement... on trouve aussi tout cela dans *Anna et les loups* et dans une bonne partie de l'œuvre de Saura. Histoire d'autant mieux présente qu'elle est le plus souvent masquée, qu'elle s'inscrit souterrainement dans la « situation » des individus, dans leurs désirs et dans leurs rêves... Est-elle même — comme dans *Soldados* de Alphonso Ungria, 1978, adapté d'un roman de Max Aub qui décrit les derniers jours de quelques soldats républicains, à la fin de la guerre — « dominante », décisive pour le destin des personnages, que leurs comportements, leurs sentiments s'enrichissent aussi du poids de leur passé individuel...

La force et la richesse créatives de cette alliance/opposition entre le réel et l'imaginaire, entre le passé et le présent, entre le fait et la mémoire, apparaissent dans toute l'œuvre de Manuel Gutierrez Aragon, une œuvre quasiment inconnue en France que la Cinémathèque française présentera, en son entier, un jour prochain. Exemplaire aussi, de ce point de vue, *A un dios desconocido* (*A un dieu inconnu*), de Jaime Chavarrri, 1977.

Ce film, dont la mise en scène est à la fois dépouillée et constamment inventive, a pour thème la solitude d'un homosexuel de cinquante ans, une solitude que l'amour ne parvient plus à pallier, une solitude dans laquelle cet homme aux prises avec sa mémoire finit par s'enfermer. Sa mémoire est celle d'un adolescent, à Grenade, dans une maison « habitée » par un jeune homme admiré et déjà mythique, un certain Federico assassiné un jour par les fascistes. Federico Garcia Lorca... Enfance bourgeoise qui fait pendant aux nombreuses enfances — encore la mémoire, encore le passé... — qui « peuplent » le cinéma espagnol. C'est un des traits marquants de l'œuvre de Saura, mais c'est aussi le thème dominant de *L'esprit de la ruche* de Victor Erice comme de *La rage* du réalisateur catalan Eugeni Anglada.

La plupart de ces films sont inconnus du public français. L'œuvre de Carlos Saura mise à part, le cinéma espagnol est complètement ignoré des grands circuits de distribution et d'exploitation. Présenté récemment (quarante films dont les trois quarts inédits) aux XX<sup>es</sup> Journées cinématographiques organisées par le Cinéma universitaire et l'OROLEIS de Poitiers, il a étonné par sa diversité, par l'étendue de ses registres — dont la comédie, le policier —, par l'invention créatrice d'une dizaine de réalisateurs de premier plan. Le succès de ces Journées, la diffusion prochaine du Ciné-Club de TF 1 enregistré à Poitiers à cette occasion, devraient lui permettre de trouver place — enfin ! — sur nos écrans.

Jacques Chevallier

(1) Cf. *l'éducation* n° 446 du 19 février 1981.

(2) En France, le film a été diffusé par les fédérations de ciné-clubs (FFCC, Jean-Vigo, UFOLEIS).

Les ciné-clubs scolaires ont à leur disposition plusieurs films espagnols : certains de Carlos Saura (*Cria Cuervos*, *Elisa vida mia*, *Maman a cent ans*, etc.) mais aussi des films qui n'ont connu en France qu'une diffusion restreinte ou qui sont distribués par les seules fédérations de ciné-clubs. Ainsi de *Les longues vacances de 36* de Jaime Camino, de *L'esprit de la ruche* de Victor Erice, de *Furtivos* de José Luis Borau...

## à voir

### ■ Fontamara

Quand on voit se dérouler ce film de Carlo Lizzani, l'histoire de Fontamara, village des Abruzzes abandonné et déserté, et qui en plus est aux prises, vers les années 1925, à l'exploitation brutale des grands propriétaires terriens et du régime fasciste à ses débuts, on a l'impression de pénétrer dans un univers déjà connu. C'est, par certains côtés, l'atmosphère de *L'arbre aux sabots* et plus encore celle du *Christ s'est arrêté à Eboli*. Mélange de foi et de superstition (le pèlerinage à la grotte où l'on vénère une statue de la Vierge,



et l'extraordinaire séquence où des jeteuses de sort font reculer les carabinieri); vie paysanne saisie dans sa vérité quotidienne et humble (le raid des fascistes de la ville se fait dans la journée, quand les hommes sont aux champs); solidarité familiale et sens de l'honneur, résignation à la fatalité — voilà pour ce que l'on peut appeler le réalisme paysan.

Mais dans ce village de **Fontamara** vit Berardo Viola, un homme jeune, simple, d'une force herculéenne et d'un tempérament violent et tendre : c'est lui qui va incarner la révolte des pauvres, au village d'abord, puis à Rome où il est allé chercher du travail, et où il sera à nouveau exploité, jusqu'au jour où il se livrera à la police pour

sauver un militant antifasciste et mourra en martyr obscur pour que la lutte puisse continuer. Cela c'est le thème politique et historique, celui qui rappelle *Le Christ s'est arrêté*, en plus violent, ce qui ne surprend guère. Le roman d'Ignazio Silone est dédié à la mémoire de son frère, tué par la police mussolinienne; roman engagé, et le film qui en est tiré ne l'est pas moins.

Bien que Lizzani affirme qu'il a dépassé cette vision de la réalité propre à l'après-guerre : « d'un côté les méchants, de l'autre les bons », il n'échappe pas à un certain manichéisme. Sans doute ses paysans mêlent-ils les vertus et les faiblesses; mais en dehors d'eux, la corruption urbaine attisée par un régime infâme, à tout envahi, des avocats véreux aux proprié-

étaires voleurs, des podestats et des miliciens ivres de pouvoir aux policiers assassins : pas un détail qui les humanise ou les rachète. Du moins le héros, Berardo, est-il plus nuancé, et l'interprétation magistrale de Michele Placido met bien en lumière l'évolution difficile de cet homme simple et malheureux, « grande gueule » villageoise qui finira par devenir un héros à force d'humiliations.

Et puis le décor naturel et social — on ne peut les séparer — est admirable. Nous partageons vraiment la vie de Fontamara, au gré des heures et des saisons, dans les éprouvants éclairages de fin d'après-midi, ou les lumières laiteuses d'hiver, où les traîneaux de bois descendent dans la brume. Les

images, qui nous rendent sensible la beauté ruinée de ce village mourant, nous font pressentir que c'est aussi pour Fontamara que meurt Berardo Viola.

### ■ Espion, lève-toi

Le dernier film de Yves Boisset est un film d'espionnage parfaitement classique, ce qui n'est pas du tout un reproche lorsqu'on apporte autant de rigueur et de talent à respecter les lois du genre. Le héros, Sébastien Grenier, est une « taupe » installée depuis dix ans à Zurich par les services de contre-espionnage français sous les apparences d'un expert financier prospère et respecté. Il est si bien entré dans la peau de son personnage qu'il a presque oublié qu'il est un espion en sommeil, et qu'il s'est mis bourgeoisement en ménage avec une jeune Allemande, professeur à l'université. Brusquement un membre de son réseau est assassiné : il est contraint de sortir de son trou, de demander des instructions... Et tout bascule autour de lui : les meurtres se multiplient, frappant d'autres espions de son réseau; des attentats étranges mettent sur les dents la police zurichoise; des émissaires venus de Paris prennent contact avec lui, mais pour lui donner des instructions contradictoires; sans cesse il se heurte — courtoisement — à l'étrange M. Chance (une « taupe » de première grandeur, citoyen suisse et conseiller fédéral, agent secret du KGB). Bref, en même temps que lui et à travers lui, nous nous sentons peu à peu englués dans un mystère à la Kafka, obligés de jouer des cartes truquées, manipulés sans savoir par qui, ni pour quelle fin.

Lino Ventura (Grenier) et Michel Piccoli (M. Chance), ainsi que les décors naturels de Zurich et de ses environs, ont une telle présence que nous sommes obligés de croire à la vérité de ce cauchemar. D'ailleurs, s'il y a ici — comme dans la plupart des films de Boisset — une dénonciation révoltée, elle ne porte pas sur une « affaire » précise, mais sur une sorte de multinationale : celle de l'espionnage, de ses mœurs, de son climat, de ses usages. Et le plus étrange, c'est que la réalité rejoint la fiction : chaque fois qu'un scandale jette un coup de projecteur sur cette faune, on y reconnaît ce que nous racontions romans et films d'espionnage. Peu plausible ce Grenier? Mais rappelons-nous Günter Guillaume, la « taupe » installée auprès du chancelier Brandt... Du coup, nous

ne pouvons même pas nous rassurer en nous disant qu'**Espion, lève-toi** est une fiction invraisemblable. Le cauchemar est vrai, vous dis-je. Et il est merveilleusement raconté.

Etienne Fuzellier

## à lire

### ■ des nouvelles italiennes

Plusieurs points communs rapprochent Dino Buzzati et Alberto Moravia. D'abord d'être italiens, contemporains, puisque nés à une année d'intervalle. Ensuite d'être deux écrivains importants. Enfin, d'avoir un attrait pour la nouvelle, dont ils ont déjà fait paraître divers recueils : **Le K et Les nuits difficiles** pour Buzzati, **Le Paradis** et **Une autre vie** pour Moravia. Simultanément sont publiés en France actuellement un autre ensemble de nouvelles d'Alberto Moravia : **Bof!** (Flammarion, 1982, 254 p., 55 F) et un de Dino Buzzati : **Nous sommes au regret de...** (Robert Laffont, 1982, 224 p., 59 F). La similarité s'arrête là. Car chacun de ces ouvrages témoigne de la singularité des deux écrivains.

Dans **Bof!**, Moravia présente trente nouvelles ayant pour particularité commune d'être écrites au féminin. Ce sont des femmes qui s'expriment là, d'âge et de milieu différents. Ceci n'est pas pour étonner le lecteur puisque Moravia a fait de même dans ses deux précédents ensembles de nouvelles. Ici, l'accent est mis sur l'ambiguïté fondamentale de la nature féminine, sur la complexité et la versatilité des femmes. Toutes le laissent entendre : « *Quand je suis très malheureuse, je suis heureuse de l'être* », déclarera l'une d'elles. Une autre répondra en écho : « *Cet air qui m'attendrissait m'irrite maintenant.* » Moravia peint cet univers féminin en jouant habilement avec des constructions contrastées. Impossible de choisir parmi les textes de ce recueil : chacun est fascinant, du premier au dernier, de « La Reine d'Égypte » à cette « Piazza della Psicanalisi », qui pose de façon freudienne le problème du bouton du mandarin.

Très différent est le recueil de Buzzati. Cet ensemble exceptionnel prouve, une fois de plus, tout ce que cet écrivain est capable d'exprimer dans des nouvelles aussi courtes : quelques-unes n'ont que quelques lignes. Au-delà des accents kafkaïens que l'on découvre à la lecture de certains textes,

comme « La vie » ou « Problèmes hospitaliers », au-delà de la diversité des formes et des thèmes, on discerne une constante déjà relevée chez Dino Buzzati. Beaucoup de ces nouvelles sont animées par la dialectique de l'illusion-déception qui est au cœur du pessimisme de l'auteur, exprimé par le truchement de symboles, métaphores et allégories : « Le petit cheval » en est un magnifique exemple!, en un style où l'ironie le dispute au sarcasme.

Pas plus l'auteur du **Désert des Tartares** que celui du **Mépris** ne sont des conteurs inoffensifs. Ils nous somment d'éveiller nos opinions assoupies, de pratiquer nous-mêmes l'inquiétude « *comme salutaire système de vie* ».

Pierre Ferran

## à écouter

### ■ Stravinsky



Igor Stravinsky aurait cent ans cette année. De l'hommage que lui a consacré le Festival d'automne 80, trois disques nous arrivent maintenant (Erat 71 425/27).

De 1917 à 1919, trois années passées en Suisse ; trois œuvres, une par année et par disque. De l'une à l'autre, la célèbre métamorphose. Après la richesse chatoyante, la magie pittoresque du **Chant du rossignol** (nous sommes en 1917, **Petrouchka** n'est pas loin et le folklore russe), tout à coup l'austérité (sept instruments), la savante naïveté et l'âpreté grinçante de **L'histoire du sol-**

**dat** que son ami Ramuz avait écrite pour lui et pour être jouée sur des tréteaux de foire. En 1919, nouvelle volte-face : Stravinsky découvre Pergolèse et obtient que le grand Italien du XVIII<sup>e</sup> siècle le rejoigne et lui « ressemble » : le très charmant **Pulcinella** sera dansé par les Ballets russes et ravira Paris. On le sait, la période néo-classique qui commence le mènera jusqu'à Bach. Étonnant génie dont la fidélité sera — comme celle de son ami Picasso qui, au même moment, retourne à Ingres — de bouleverser jusqu'au bout ses traces encore fraîches pour être, chaque fois, nouveau, et toujours « étonner ».

C'est Pierre Boulez qui dirige cet itinéraire avec, pour récitants, sur le plateau du **Soldat**, les trois maîtres du théâtre d'aujourd'hui : Planchon, Chéreau et Vitez (un peu faible le **Diable de Vitez**...). Stravinsky aimait Boulez et celui-ci le sert avec son intelligence intransigeante, le charme poétique de cette extrême précision, celle en particulier du tempo, à laquelle le musicien

était si sensible. Autour des trois pièces majeures, Boulez a regroupé de petites œuvres contemporaines qui les éclairent et dont la plupart sont très mal connues : Chants paysans russes, Pièces pour quatuors à cordes, Études pour pianola et pour orchestre, et surtout le **Concertino** pour douze instruments.

Trois disques exemplaires pour mieux connaître un moment essentiel de cet étonnant créateur qui, jusqu'à quatre-vingt-dix ans, n'a cessé d'être à l'avant-garde.

Georges Rouveyre

# à propos de

Le débat ouvert au XIX<sup>e</sup> siècle sur l'inné et l'acquis n'est pas encore clos. La notion d'instinct fait encore couler beaucoup d'encre. Comment, à partir d'un champ de connaissances encore insuffisamment unifié, peut-on prétendre traiter « de la nature et de l'interprétation du processus de l'évolution ainsi que des questions du présent et de l'avenir de l'humanité » ? Quel que soit le sérieux des travaux menés dans le domaine spécifique du comportement animal, est-il raisonnable d'en tirer des enseignements concernant les civilisations humaines ? La publication du dernier livre de Konrad Lorenz, « L'homme dans le fleuve du vivant » (Flammarion, 450 pages), nous offre l'occasion de tenter de faire le point sur ce problème.

# Konrad Lorenz

ÉTHOLOGIE signifie étymologiquement : étude des manières d'être des animaux. Ce mot fut forgé, en 1854, par Geoffroy Saint-Hilaire, pour désigner ce que l'on appelle, en vertu d'une tradition vieille de plus de deux siècles, l'étude des mœurs des animaux.

Les formes vivantes apparaissent comme objet d'étude dans les textes les plus anciens. La description des mœurs des animaux en reste un souci constant : depuis Aristote (*Histoire des animaux*, dix livres - *Des parties des animaux*, quatre livres - *Du mouvement des animaux* - *De la marche des animaux* - *De la génération des animaux*, cinq livres) et Virgile (dans *Les Géorgiques*) jusqu'aux six volumes des *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes* de Réaumur (1734-1742), *L'histoire naturelle* de Buffon (1749-1804), ou encore *L'Origine des espèces* de Darwin (1859) où l'on trouve un chapitre entier sur l'instinct. Et n'oublions pas les dix volumes célèbres des *Souvenirs entomologiques* de J.H. Fabre (1879-1910).

Depuis, en continuant de suivre les idées, l'éthologie s'est spécifiée, tout en interagissant avec des disciplines qui croisent ses préoccupations. En fait, les naturalistes n'ont guère participé au mouvement qui devait aboutir, dans les années 30, à une nouvelle définition de l'éthologie. Leurs observations méticuleuses restent des descriptions. Ils ne formulent pas d'hypothèses fondamentales sur la causalité et l'organisation des comportements. Leurs travaux retiennent et signalent les « curiosités » de la vie animale sans chercher à les inclure dans un système explicatif.

## le behaviorisme

Il n'en est pas de même de la psychologie qui, à ce moment, dépassant l'idée d'une différence fondamentale de nature entre l'homme et l'animal, envisage l'étude des conduites sous une forme comparative entre tous les échelons du monde animal, l'homme compris. Auguste Comte définit cette psychologie comparée (dans son cours de philosophie

positive, 1835-1842) et pose la nécessité de déborder le cadre de « l'homme adulte, sain et civilisé », dans l'étude des fonctions mentales, pour envisager comparativement l'enfant, l'aliéné, le primitif humain et l'animal.

Les travaux sur la mesure en psychophysique au XIX<sup>e</sup> siècle (Weber 1839, Fechner 1868), les études sur l'apprentissage (Thorndike 1898) et les découvertes en psychologie animale de laboratoire (Loeb 1889, Pavlov 1902) trouvent leur aboutissement dans la première formulation décisive du comportement due à Watson en 1913. En créant le « behaviorisme », qui rejette conscience et introspection comme méthode d'étude et la discontinuité homme/animal, Watson fonde une « psychologie objective ». Le comportement devient « l'ensemble des réactions adaptatives objectivement observables qu'un organisme, généralement pourvu d'un système nerveux, exécute en riposte aux stimulus — eux aussi objectivement observables — provenant du milieu dans lequel il vit ».

Cet objet d'étude s'applique aussi bien à l'homme qu'à l'animal, il se fonde sur le rapport stimulus/réponse (S → R). La liaison entre S et R est objectivement inaccessible. C'est le concept de « boîte noire ». On ne peut scientifiquement que considérer ce qui entre et ce qui sort de cette boîte noire (ici l'organisme considéré). On étudie donc les séquences de réponses engendrées par des séquences de stimulus.

Mais ce genre d'explication n'est pas satisfaisant pour certains chercheurs. La liaison S → R leur paraît trop rigide pour rendre compte du comportement des animaux supérieurs. La précession absolue de S sur R est contestée. Piéron suggère l'idée d'anticipation et de prévision, propriété du système nerveux, qui procurerait à l'animal une certaine indépendance par rapport à son milieu. Lorenz, de son côté, montre le rôle des facteurs internes capables d'induire l'apparition d'une activité motrice en l'absence de stimulation externe (activités vides).

Vingt ans après Watson, Tolman (**Purposive Behavior in Animals**

**and Men**, 1932) propose une nouvelle définition qui tente d'échapper à la rigidité S → R : « *Le comportement est l'activité apparente extérieure d'un organisme considéré comme un tout* ». On voit l'imprécision d'une telle définition : S n'est pas considéré comme seule cause du comportement mais la complexité des facteurs de causalité est passée sous silence. C'est avec Maier et Schneirla (**Principes of Animal Psychology**, 1935) que la complexité des déterminants du comportement apparaît clairement.

Certains déterminants sont phylogénétiques et renvoient à l'histoire de l'espèce; d'autres, plus individuels, concernent l'histoire du sujet. Cette position se différencie de celle des préformistes qui attribuent tout le comportement à l'hérédité. Elle se différencie également de celle des épigénétistes qui estiment que l'individu naît comme une cire vierge et se structure sous les seuls effets de l'éducation et de la culture. Il s'agit d'une attitude plutôt « constructiviste » qui valide les deux types de causes, génétiques et épigénétiques.

Ainsi, dès cette époque, apparaît la querelle qui va traverser toute l'éthologie jusqu'à nos jours. Au centre du débat se trouve la notion d'instinct dans le comportement animal et humain et le rapport de l'inné et de l'acquis.

## les objectivistes

Très vite, des voix se sont élevées contre la psychologie américaine. Notamment en Allemagne, des chercheurs (von Frisch, Heinroth) mettent en doute l'intérêt des expériences de laboratoire (les boîtes de Skinner : études sur des rats cobayes dans les labyrinthes). A l'opposé, ils développent des expériences, sur le terrain, dans les conditions les plus naturelles et les plus objectives possible.

Avec Lorenz, cet « objectivisme » se fixe. Il pose les bases d'une théorie, dite « objectiviste », dans un article, publié avec Tinbergen, en 1938. L'interprétation objectiviste est la suivante : l'acte instinctif est le résultat de deux composantes

l'une endogène, l'autre exogène (**endogène** : une énergie spécifique pour l'acte considéré, une « tendance à faire si »; **exogène** : un signal déclencheur responsable de la libération de cette énergie. Chaque comportement n'étant déclenché que par le signal spécifique).

Pour exprimer les relations quantitatives entre ces deux composantes de l'expression d'un comportement, on a fait appel à un modèle « psycho-hydraulique », très mécaniste, qu'on peut trouver dans certains ouvrages d'éthologie. Ce qu'il faut retenir c'est que, d'une part, le concept d'énergie spécifique rend compte assez bien, dans le cas d'un acte instinctif, de l'épuisement de la réaction s'il y a répétition et de l'abaissement du seuil en l'absence de pratique de cet acte; d'autre part, le concept de déclencheur montre le rôle du signal qui consiste seulement à initier le comportement.

Lorenz a complété ces propositions en formulant des hypothèses neurophysiologiques. L'énergie spécifique s'accumulerait au niveau d'un centre coordinateur inné. La perception du signal déclencheur, correspondant aussi, plus ou moins exactement, à un modèle inné (IRP : *Innate Releasing Pattern*), activerait un mécanisme inné de déclenchement (IRM : *Innate Releasing Mechanism*) responsable de la libération de l'énergie spécifique et de l'accomplissement de l'acte. En 1956, le même Lorenz propose une généralisation à l'ensemble des actes instinctifs :

- ils sont innés : chaque trait de comportement est stéréotypé, constant dans sa forme, caractéristique de l'espèce; il apparaît chez les animaux élevés isolément les uns des autres et dans un milieu dépourvu autant que possible en stimulations; il se développe complètement chez les animaux que l'on a empêchés de pratiquer.
- ils sont indépendants de l'apprentissage individuel;
- ils sont le résultat du double déterminisme, énergie/déclencheur, cité plus haut.

Tinbergen a encore élargi ces conceptions à l'ensemble du déroulement d'un « comportement instinctif ». Il s'est servi pour cela du

cycle complet de la relation mâle-femelle dans la reproduction de l'épinoche. Tinbergen postule l'existence d'une hiérarchie de centres nerveux conduisant à la manifestation successive, en une séquence stéréotypée (FAP : *Fixed Action Pattern*) d'un certain nombre d'actes instinctifs.

Est-ce à dire que les objectivistes nient toute possibilité de modifications du comportement, qu'ils ignorent « l'acquis » ? Pas exactement, ils envisagent, à ce propos, deux types de processus distincts : l'un, phylogénétique, résultat de l'action sélective du milieu ; l'autre, individuel, correspondant à un stockage d'informations à court terme qui permet l'adaptation positive d'un sujet au milieu particulier dans lequel il vit, mais cet ajustement est strictement contrôlé génétiquement. Lorenz en parle comme d'une disposition innée à apprendre. Il s'agit donc d'une plasticité relative des comportements.

## le néo-behaviorisme

Parallèlement au développement de ces idées et, dans une certaine mesure, en réaction contre elles, dans la ligne des travaux des psychologues expérimentaux d'expression anglaise, d'autres conceptions sont formulées. On peut les regrouper, comme le fait Lorenz en 1973, sous le sigle de behaviorisme. Mais il serait plus convenable de parler de néo-behaviorisme. Ces propositions sont, en effet, plus fines et plus complexes. On a déjà vu que, dès 1935, Maier et Schneirla présentaient les premiers éléments de cette conception néo-behavioriste. Mais expériences et formulations théoriques se sont élargies et complétées depuis.

Cette conception, assurément plus complexe et moins didactique que celle des objectivistes, considère le comportement comme une forme dynamique, se modifiant progressivement sous les effets combinés et réciproques de la maturation et de l'expérience. Ceci peut conduire à des changements individuels adaptatifs. Ce processus vaut non seulement pour des actes moteurs mais aussi pour l'efficacité

des caractéristiques d'un signal ou encore pour des états individuels qui en sont à l'origine. Toutefois, selon le niveau phylogénétique considéré, les influences de l'environnement sur le développement du comportement ne s'exercent pas avec la même force : elles sont réduites aux échelons inférieurs et beaucoup plus importantes aux degrés les plus élevés. Quant à l'appréciation quantitative de cette conjugaison complexe de la maturation et de l'expérience, elle reste problématique. On pense que cette conjugaison est à l'œuvre très tôt dans la vie de l'individu : le comportement apparaît déjà avec la mobilité autogène de l'embryon, ce qui entraîne, dès que les structures responsables sont en place, des effets en retour qui sont autant d'éléments de l'expérience. A mesure que progresse la maturation fonctionnelle, les interactions se complexifient jusqu'à l'établissement de conduites élaborées.

## de la querelle au débat

L'opposition radicale entre ces deux courants porte principalement sur l'importance et la nature des facteurs de causalité du comportement spécifique ou individuel. Dans les années 50, la querelle prend un tour assez violent. En 1953, Lehrman s'en prend à la théorie objectiviste de l'instinct. Il traite les objectivistes d'innéistes et même de préformistes. Inversement, les objectivistes accusent les néo-behavioristes de tout expliquer du comportement en termes d'apprentissage et de nier toute influence génétique. Le ton monte assez pour que les protagonistes ne s'embarrassent pas d'arguments scientifiques.

Pour indication, voici ce qu'écrit Lorenz, en 1973, après l'obtention de son prix Nobel : « *Les maladies mentales épidémiques, dont souffre de nos jours l'humanité, frappent généralement d'abord les Américains et prennent chez eux des formes virulentes. Mais ce sont également les Américains qui se remettent les premiers de ce genre d'épidémies. Lorsque l'Europe tombe malade, ils sont le plus souvent en*

*bonne voie de guérison. La diffusion du behaviorisme en est un exemple. Alors que cette doctrine perd rapidement du terrain en Amérique, elle sévit actuellement chez les psychologues européens, surtout chez les sociologues. Mais on peut prédire que, là aussi, elle aura bientôt tendance à décliner.* »

Ce n'est évidemment pas dans de tels propos que se trouve la solution.

A l'écart de ces querelles, mais tout de même animées par le débat autour de la notion d'instinct, les recherches dans le domaine du comportement animal se sont poursuivies. Descriptions, expérimentations se sont accumulées. Des études de génétique du comportement, des recherches sur la dynamique « épigénétique » du comportement, les progrès faits dans d'autres disciplines comme la neurophysiologie, l'endocrinologie, la génétique, la psychologie comparée... bref, tous ces faits ont amené l'éthologie à une approche plus largement pluridisciplinaire de facteurs de causalité de la manifestation du comportement.

L'ensemble des ouvrages publiés dans les années 70, s'ils n'apportent pas de position définitive et convaincante, constituent, pour la plupart d'entre eux, un effort de clarification et de conciliation. Généralement, il y persiste une complémentarité mais aussi une distinction complète entre les déterminants innés et acquis de comportement. Pourtant, certains auteurs — comme Richard, 1975 (1) ou Gautier, 1978 (2) — proposent une approche où disparaît véritablement la distinction entre l'inné et l'acquis, dans la voie tracée par Schneirla, appuyée sur des arguments plus récents, plus complets, plus solides que ceux utilisés à l'époque. Mais de toute évidence, actuellement, aucun ouvrage n'est complètement satisfaisant. L'éthologie n'a pas atteint, tant s'en faut, le temps des certitudes.

## la tentation de l'extrapolation

C'est dans ce contexte que paraît le livre de Konrad Lorenz :

**L'homme dans le fleuve du vivant.**

Ainsi une conception synthétique n'est pas encore élaborée de façon tout à fait convaincante. Il en est d'ailleurs de même pour la théorie synthétique de l'évolution qui ne répond pas encore à toutes les questions posées dans ce domaine. Et, cependant, il n'est pas rare de voir l'éthologie extrapoler de son propre territoire des pronostics explicatifs de l'évolution et même du comportement social dans les sociétés humaines.

On peut comprendre de ce qui précède comment ce genre de tentation peut venir. Pour tenter d'expliquer le comportement animal, l'éthologie se trouve confrontée à des questions mettant en jeu les rapports de l'inné et de l'acquis, la notion d'instinct, la phylogenèse de cet instinct, les comportements comparés des espèces. Voilà qui la mène à réfléchir, non seulement sur l'évolution des comportements, mais aussi sur l'évolution, d'une façon plus générale. Ainsi, on peut se trouver porté d'une étude rigoureuse sur le comportement et sur son évolution décelable à des réflexions sur l'évolution des sociétés humaines. En toute rigueur, il s'agit là d'un abus par métaphore, mais l'on sait bien que la tentation de la dérive analogique est très grande.

Avec **L'homme dans le fleuve du vivant**, Lorenz n'échappe pas à la tentation de cette dérive. Il semble même qu'il s'y complaise. Il part de « l'irréfutable validité de la théorie de l'origine des espèces » pour aboutir aux « troubles pathologiques de la civilisation ». Ce qui frappe d'abord, c'est la faculté qu'a Lorenz de procéder par affirmations. Il nous assène des vérités que nous n'avons, semble-t-il, pas à discuter.

Quelle que soit l'importance des travaux de Lorenz et son autorité en ce qui concerne l'étude du comportement animal, on ne peut pas laisser passer l'importance de l'extrapolation proposée dans cette « médicalisation » d'un concept aussi abstrait que celui de civilisation, surtout en n'en précisant pas davantage les caractéristiques, le contenu et les processus. Tout au long de cet ouvrage, on est con-

fronté à des affirmations péremptives de certitudes empruntées à sa discipline, qui se trouve immédiatement transportée analogiquement comme certitude dans un autre domaine. Le procédé est impressionnant et efficace mais frise la malhonnêteté. Déjà, se servir d'un argument vrai dans une discipline pour l'appliquer dans une autre est discutable, mais, par ailleurs, ces certitudes ne sont pas si certaines que cela, même dans leur discipline d'origine. Elles ne semblent pas, en effet, considérées par tous comme absolument telles, si l'on en lit d'autres spécialistes non négligeables dans cette même discipline.

On peut comprendre le simplisme de ce genre de procédé et imaginer les dangers qui l'accompagnent. Le débat n'est pas clos en ce qui concerne le comportement animal. Que les différents chercheurs de ce domaine aient des convictions et qu'ils les défendent avec vigueur, il n'y a rien là que de normal et même de stimulant pour la recherche elle-même. Mais, même en science, conviction n'est pas certitude, en tout cas pas certitude objective. Et la situation se brouille considérablement quand, quelles que soient les précautions oratoires de l'auteur, il se permet d'appliquer à l'homme ce qu'il a appris en expérimentant sur des oies. On quitte sans transition la zoologie pour l'anthropologie. La question qui se pose alors est de savoir si ce passage s'est opéré « scientifiquement ».

Sans doute peut-on dire qu'il a lu des ouvrages divers portant sur les problèmes qu'il entend traiter. Mais sa notoriété, dans son domaine strict, lui donne-t-elle plus d'autorité qu'un autre dans un domaine qui n'est pas le sien ? On est enclin à lui attribuer une intelligence globale qui lui permettrait d'élargir son champ de compétence. Mais cette tendance à lui attribuer cette faculté est-elle « scientifique » ? Est-elle seulement rationnelle ? Il semble que ce soit plutôt un mouvement affectif qui construit le mythe du grand savant sage et lucide en toute chose. Et ce mythe est dangereux, parce que non conforme à la réalité. L'idéologie éthique s'appuie chez Lorenz

sur une épistémologie de l'objectivité scientifique.

« Il croit que la science est inductive, c'est-à-dire qu'elle parvient à des lois générales à partir d'« une observation sans idées préconçues ». Peut-être est-il plus réaliste de supposer qu'un éthologiste, même compétent et honnête, introduit ou risque d'introduire dans sa science des préjugés anthropomorphiques. Ce ne serait pas sans conséquences pour les leçons de morale qui devraient en être tirées. Car pour Lorenz, « une mission particulière échoit à la science » : elle peut « exercer une influence décisive sur les normes sociales ». Mais qu'est-ce que cela veut dire : la science ? Faut-il comprendre que tous les scientifiques sont d'accord sur la vérité ? Faut-il croire qu'il y a une orthodoxie immuable, se développant sans à-coups et sans préjugés à travers les siècles ? Pour Lorenz, « la vérité scientifique est universelle, parce que le cerveau humain la découvre seulement ; il ne la fait pas comme il fait l'art ». C'est une conception optimiste et quelque peu simplificatrice. Admettons qu'il existe une réalité « en dehors et indépendamment du cerveau humain » ; il n'est pas évident pour autant que la science dévoile directement la réalité. Quelle est la réalité des « races » ? Qu'en est-il de l'inné et de l'acquis ? Les révélations de la science sont incomplètes et incertaines, sur ces points et sur d'autres. Encourager l'humanité à fonder ses idéaux sur une base aussi fragile, c'est une conduite bien risquée (3). »

Il est vrai qu'on peut rétorquer que les autres bases, sur lesquelles elle fonde ses idéaux, sont encore plus fragiles. C'est possible. Mais ce n'est peut-être pas dans la fragilité des bases que résident les plus grands dangers mais dans le fait qu'elles se posent comme des certitudes, comme des vérités totalisantes et totalitaires.

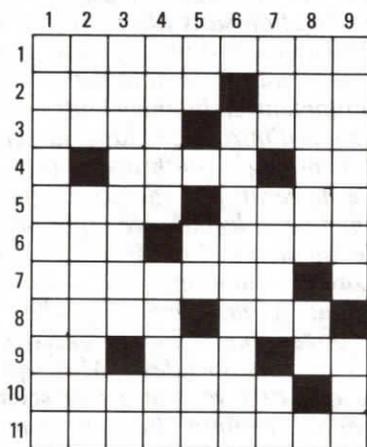
**Émile Noël**

(1) G. Richard, **Les comportements instinctifs** (PUF, 1975).

(2) J.-Y. Gautier et coll., **Écoéthologie** (Masson, 1978).

(3) P. Thuillier, **Darwin & Co** (Éditions Complexe, Bruxelles, 1981).

problème 410



**Horizontalement.** 1 - Branche garnie de bouquets. 2 - Il fait les gros yeux par principe - Exprimé. 3 - Ancre de Chine - La cocotte devient amère quand sa poche est percée. 4 - Il facilite une mise en train - Personnel masculin. 5 - Signal d'alarme - Indienne bordée d'or. 6 - Endroit situé au bout du doigt pour désigner Anvers sur la carte - Singe. 7 - Ami pierrot plumé sur un canapé. 8 - Bonhomme régulièrement enguirlandé - Vue de loin, la grosse ne manque pas de charme. 9 - Tel un compte à découvert - Grognement de grognard - Article. 10 - Tout-petits en passe de devenir de grandes perches. 11 - Petit deux pièces pour amoureux.

**Verticalement.** 1 - Ceux qui ont fait trop de mauvaises rencontres se traînent aux pieds de ses poules. 2 - Délicatesse d'agneau - Chu et fichu. 3 - Possibilité d'être à la foire et au moulin - Conjonction. 4 - Bonne, une fois qu'elle est ordonnée - Mère d'huile. 5 - Familier - Personnel - Donne à la Bretagne une côte mal taillée. 6 - La piste aux étoiles. 7 - Autant atone qu'aphone - Le grand frère d'un cadet de Gascogne - Pronom. 8 - Qui a besoin d'un soufflet ou même d'un coup de fouet - L'Amazone à sa source. 9 - Il travaille pour la bonne assise de l'amazone - Précurseur de la SPA.

solution du problème 409

**Horizontalement.** 1 - Maréchaux. 2 - Ora-teurs. 3 - Recaler. 4 - Soi - Arène. 5 - Upas - Eau. 6 - Râleur - Vr. 7 - Egermage. 8 - Ré-gate. 9 - Pu - Lits. 10 - Leur - Anes. 11 - Etrene.

**Verticalement.** 1 - Morsure - Ile. 2 - Arè-page - Et. 3 - Raciale - Pur. 4 - Eta - Serrure. 5 - Cela - Ume. 6 - Huer - Raglan. 7 - Arrée - Gaine. 8 - Us - Navette. 9 - Peur - Esse.

par Pierre Dewever

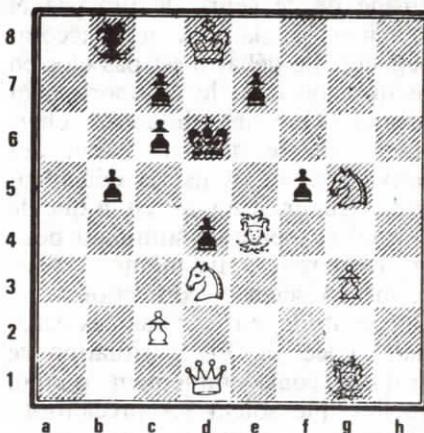
le tour du monde

problème 11

J. Haring (Pays-Bas)

Bien souvent, des solutionnistes non avertis se contentent de chercher la clé d'un problème et ne comprennent pas la finesse de l'œuvre puisque, pour la goûter, il est nécessaire de comparer le jeu réel de la solution avec le ou les essais et avec le jeu apparent.

Prenez l'habitude d'analyser le problème d'échecs que vous examinez. Le problème ci-dessous vous donne l'occasion de contrôler le jeu apparent, les essais, la clé, les variantes et le mat changé.



Mat en deux coups

Envoi des solutions à Jacques Négro, « Échecs » B.P. 4, 06029 Nice Cedex

Date limite des réponses : 1<sup>er</sup> avril

Comme pour les problèmes précédents, notez celui-ci de 0 à 10 points si vous désirez participer au tiercé final « Tour du monde ».

solution du problème 9

Sur les prises F ou CxTé6, on a des mats modèles dans le jeu apparent et le jeu essai, 1.Dg7 ? Rxe6 ! 1.Dg4 ? Fxb5 ! 1.Dh8 ? Rxe6 !, et le jeu réel.

Clé : Df8 menace 2.Dd6 mat. Si 1...FXT, 2.Da8 mat - Si 1...CXT, 2.Df3 mat - Si 1...Rxe6, 2.Cç7 mat.

solution de « il était une fois... »

1.Cé7 Cd7 ! (le meilleur) ; 2.Cc6+ Rb6 ; 3.Cxé5 (si 3.g7 Cf6 !) Cf6 ; 4.Cd7 ! Cxd7 (forcé) ; 5.é5 ! (la pointe ! Ce coup ferme la porte de la case f6 au Cavalier noir et le pion g6 par g7-g8 ira faire Dame).

Cette étude de H. Rinck a été publiée dans notre no 482 du 25 février.

enterrement de première classe

Cette « partie française » a été jouée au début de l'année entre Morisson (France) — avec les Blancs — et Bärschneider (RFA).

1.e4 e6 ; 2.d4 d5 ; 3.Cd2.

Une suite due à l'Allemand S. Tarrasch, qui évite la variante Winawer.

3...c5.

Aboutit à l'isolement du PD noir. Sont également possibles : 3...Cf6, 3...Cc6.

4.Cg-f3.

4.dxc5 Fxc5 ; 5.Cb3 Fb6 ; 6.exd5 exd5 conduit à l'égalité, mais 4.exd5 exd5 ; 5.Fb5+ Fd7 ; 6.De2+ De7 ; 7.Fxd7+ Cxd7 ; 8.dxc5 Cxc5 ; 9.Cb3 avec des chances sensiblement égales (partie Karpov-Kortchnoi, Championnat du monde, 1978. 16<sup>e</sup> partie).

4...Cc6 ; 5.Fb5 dxe4.

5...Fd6 ? ! 6.e5 Fb8 ; 7.dxc5 Ce7 ; 8.0-0 0-0, et les Blancs doivent avoir des perspectives un peu meilleures.

6.Cxe4 Fd7

Et non pas 6...Da5 ; 7.Cc3 cxd4 ; 8.Cxd4 Fd7 ; 9.0-0 !

7.Fg5 Da5+ ; 8.Cc3 cxd4 ; 9.Cxd4 Fe7.

Et pas le coup provocateur 9...Fb4 ? 10.0-0 !

10.Dd2 ! ?

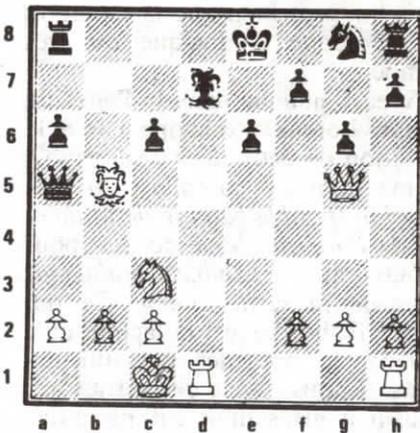
La théorie indique 10.Fe3 Dc7 =

10...Fxc5 ? !

Les Noirs perdent pied. Zinser, dans Mat 12, préfère 10...Cf6 et si 11.0-0 a6 ; 12.Cxc6 bxc6.

11.Dxg5 g6 ; 12.0-0-0 ! a6 ; 13.Cxc6 bxc6

Et maintenant que faire ?



14.Txd7 ! !

Ouvre la porte du royaume noir !

14...axb5.

Si 14...Rxd7 ? 15.Fxc6+ et 16.Dxa5.

15.Th-d1 f6.

Le RN cherche de l'air frais...

16.Dc5 Tc8.

16...Da6 évite, très provisoirement, le pire.

17.Ta7 Abandonnent.

par Jacques Négro

## locations (offres)

- Savoie 1550 alt., coll. l. gîtes tt cft ds ferme rénouvée St-Jean-d'Arves, Corbier, ski, Pâq., été, calme, repos. T. (79) 56-81-76 h.r.
- 65-Cauterets, appt. 5-6 pers., tt cft, Pâq., été. T. (53) 94-32-05 ap. 19 h.
- 74-Chapelle-d'Abondance 1060 m, station familiale, appts dès 27 mars, été. C. Laborde, Parc Bachelard 72, 74140 Douvaine. T. (50) 94-06-58 dès 19 h.
- Jura, prox. Les Rousses 1 100 m, t. b. châlet calme, prom., for., lacs. Rgts photo. T. (4) 452-05-90 h. repas.
- 73-La-Norma 1 350, 4 p., été. T. (38) 88-58-08 soir.
- 85-Jard, villa F5 7 pers., prox. vil., mer, bois, cft, gd terr. bois., gar., juil. T. (41) 66-86-38 après 20 h.
- Port-Barcares, appt, mer, 1 100 F sem. ou vente 14 U. Vives, école 09120 Varilhes.
- l) 34-Cap-d'Agde, ttes sais., sf août, ds villa, gd appt 3 ch., terr., direct plage sable fin. 2) Studio + patio, 4 pers., dir. plage sable fin. T. (3) 039-71-67 ap. 17 h.
- 64-Biarritz-Anglet, appt mblé tt cft, prox. plage, ds villa, juil., août, 4/6 pers., 4 000 F/ms. Desquerre, 4, rue Carnavalet, 13009 Marseille.
- 12-près Millau, mais. ind. tt cft 5-6 pers., jard., sept. 1000, juil., août, 1 700 F. T. 457-34-73.
- Part. l. carav. tt cft entre Cannes et Grasse, Pâques, juil., sept. Tél. (8) 220-43-04.
- 17-Royan, appt cft 3 pers., juin à sept. Molina, 47, rue Palissy, 17200 Royan. T. (46) 38-52-47.
- 11-St-Pierre-s/mer, F3 4/5 pers., 50 m plage, août 2 200 F, sept. 1 800 qz., juin 1 800. Mazet, 8, rue Président-Coty, 33300 Bordeaux. T. (56) 39-86-08.
- Plage Méditerranée, loc. Mobil-Homes bungalows. Boisset, 34 Sérignan. T. (67) 32-26-17.
- Espagne, Médit. Javea (sud val.), Rosas (c. Brava), belles plages, appts, villas, px int. juil. Hôtels et loc. en FRANCE, ESPAGNE, ITALIE, YUGOSLAVIE, PORTUGAL. Mme Schoenberg, 8, rue R-Barthélémy, 92260 Fontenay-aux-Roses. T. 350-19-94.
- St-Jean-de-Monts, villa gd. cft, calme jardin clos, 5 pers. août. T.(47) 20-49-07.
- 38-St-J.-Hérans, mais. camp. séj. 3 ch. cuis. s.d.b. wc., juin à sept. Ecr. Corbet 53, rue Libération 38000 ST.M.-Le-Vinoux.
- 38-Auris, 1 600, face Meije balcon sud, duplex, 6, 8 p. alpage, forêt, tennis. T. (76) 75-21-68.
- Font-Romeu, F4, 6 p. maison calme, cft. Ecr. Majoral, 23, rue Salas, 31250 Ramonville.
- 84-Provence, parc Lubéron, appt ds ferme isolée, 5-7 pers. T. (90) 77-24-83.
- Val-Thorens, studio 4/5 pl. pied pistes. Vac. scolaires 27 mars/3 avril; 17/24 avril. Neige assurée. Ecr. Yonnet. T. (35) 69-77-77 h. b.
- 05-Risoul 1 850, studio 4/5 pers. 27 mars/3 avril et 11/18 avril, vac. été. T. (23) 69-14-65.

## CONDITIONS D'INSERTION

- 28 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre - 2 lignes; filet - 1 ligne; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNÉS : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'ÉDUCATION.
- RÉGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'ÉDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,60 F joints à la demande d'insertion.
- RÉPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIÉES AU JOURNAL SOUS UN NUMÉRO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBRÉE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'ÉDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ÊTRE TRANSMIS.

**Pour louer, vendre, acheter, échanger, prenez contact avec vos collègues par l'intermédiaire de nos Petites Annonces, championnes du rendement...**

- Sanary, r.d.c., villa ds pinède, prox. plage 5 pers. juin et sept. 4 000/ms. T. (94) 74-36-39.
- Bretagne sud, mais. indép. 3 pers. juil. Ecr. Guehenec 56680 Plouhinec. T. (97) 36-76-28.
- Merlette, gd studio 4 pers., hiver/été, plein sud, pied pistes. T. (94) 21-82-01 le soir 23-61-91.
- Thollon près Evian, studio 4 P, r.d. jardin, sud, découvrez mont. et lac, été. T. (89) 25-02-10.
- 73-La-Toussuire, studio 4/6 pers., loggia, mai à sept. T. (79) 28-13-64 ou 33-68-53.
- 73-Les-Arcs, 1 800 m, studio 5 pers. stand. sud., 3 au 10 avril. T. (37) 32-54-46 ou 32-54-10.
- Roussillon, Argelès, meublés, prix spéciaux hors saison. T. (68) 89-22-04 soir.
- 05-Puy-St-Vincent, Parc Ecrins, studio 4 p. vue pit. rand. Oisan, pisc. tennis. T. (90) 32-16-48.
- Corse-du-Sud, studios, bungalows, meublés, 2-4 pers., 71 à 85 F/jour tt comp., mai, juin, sept., oct. Porcu J., Armentaja, 20137 Portovechio. T. (95) 70-17-95.
- 05-Merlette, F2-F4, ski + été; + villa Océan (17) août et Rè sept. T. (46) 34-75-87.
- 66-St-Cyprien, appt s/plage, Pâq., ttes pér. T. M. Lepoint (33) 24-08-55.

- 74-Chamonix, studio 2/3 pers. tt cft calme; sem., qz., mois, ttes sais. Ecr. Bourgeois, mas-seur « Le Maney », 74130 Bonneville. T. (50) 97-21-93.
- 74-Les-Carroz, studio tt cft ttes sais. Ecr. Gadonnet « Le Bouchet », 74130 Bonneville. T. (50) 97-22-79.
- Ile-de-Ré, La Flotte, appt. 2 ch. séj. cuis., cour, gar., vac. été. Ecr. Faquet, commissariat de police, 17000 La Rochelle.
- Aix-Prov., villa, juil. à sept. Boillot, 33, av. St-Jérôme, 13100 Aix-en-Provence. T. (42) 26-66-32.
- 38-Le-Périer, villa 6 pers., 3 ch., for. pêche, plan d'eau 6 km, Pâq. ski, juil. 2 900, août 3 100, sept., juin, 1 500. T. (76) 87-07-76 soir.
- Vosges-Gérardmer, appt 4 p., Pâq., été, Ruau, éc. Zainvilliers, Vagney. T. (29) 24-72-47.
- 11-Narbonne-plage, villa 5 pers., 150 m mer, 1<sup>er</sup> ét. ou r.d.c., appt 4 pers. Dr éc. Alaigne, 11240. T. (68) 69-01-26.
- Périgord noir, cad. rust., mblé tr. gd cft, 3/6 pers. T. (53) 28-46-88.
- 17-St-Georges-de-Didonne, villa F4, gar., jard., 800 m plage, 400 m centre, juin, août 1<sup>er</sup> qz. T. (55) 63-02-32 ap. 20 h.
- Creuse, gîte rur. 4 pers., indép., juin 1 600, juil. 2 200, août 2 400, sept. 1 600. T. (80) 93-04-21.
- Htes-Vosges, chalet tt cft 4/5 pers., juin à sept. T. (29) 08-02-67 ap. 17 h.
- 24-gîte r., 2 épis, ttes pér. T. (53) 05-71-60.
- Vendée, villa gd. cft 3/4 pers. 300 m plage, août 4 200 F. T. (55) 52-04-05 ap. 19 h.
- 06-Tende 850 m, appt, cft. 5 p., mai à juil. 2 000 F. Ecr. Oliveri, 18, rue Ampère 75017 Paris.
- 83-Sanary-sur-mer, 3 p., neuf, tt cft, près centre, mois ou qz. sauf Pâq. juil. août. Ecr. Pointud, 15, rue Charles-Chenu, 92800 Puteaux. T. (1) 775-25-74.

## locations (demandes)

- Ch. loc. appt Paris, 4 pers., 3 au 17/4. T. Luxembourg 81774 de 19 à 21 h.

## hôtels - pensions

- 15450-Thiezac, Auvergne « Au Combelou », ski : 10 km. Pâq. pens. 82 F TTC. réd. enf. T. (71) 47-01-70 ap. 20 h.
- 74470 LULLIN, ski/repos hiv. été. Hôtel Poste. T. (50) 73-81-10. Prix : 100/125 nets.
- LAC D'ANNÉCY-HÔTEL ARCALOD, Gd parc. DOUSSARD, 74210 Faverges. T. (50) 44-30-22. SKI 12 km. Px pens. de 115 F à 135 F TTC. Px spéc. groupe.

## RELATIONS AMICALES

correspondance, rencontres, sorties toutes régions, tous âges, milieux divers, c/3 timbres. RENAISSANCE, B.P. 2366 Cedex Marseille 02

## échanges

- Echanger logements, vac. en Angleterre et Danemark. Ecr. E.V.E., New Barn House, Toft Road, Kingston, Cambs, GB.
- 88-Contrexeville, ville de cure, villa F5 c/équiv. ou appt juil. ou août Côte Médit. ou Atl. sud. T. (29) 08-02-67 ap. 17 h.
- 74-Anancy F4 juil., août c/log. pour 8 pers. août côte Vendée. T. (50) 23-08-18.
- Appt. vac. 4 p. cft à Nice 5 mm mer, période à choisir c/maison en montagne pref. Alpes du sud, 3 semaines été 82. T. (78) 56-18-58 soir ou week-end.

## ventes

- Ds pet. village avec rivière, mais. rest de style ancien, entrée, cuis., séj., s. eau, tr. gde chem., grenier, jard. ind., 75 000 F. Restaurer en Berry, 18 Touchay. T. (48) 60-00-09.
- 84-terr. prox. Apt. contr. 4 350 m<sup>2</sup>, eau, égout, colline, 32 F/m<sup>2</sup>. T. (90) 74-06-55.
- 04-Volonne, villa 2 ch., séj., terrasse cuis., s.d.b., wc, cave, gar., terrain s/1 000 m<sup>2</sup> calme, soleil, verdure. Ecr. Lefebvre, 18, passage Turquetil, 75011 Paris. T. 370-20-13.
- 94-Arcueil, 100 m mètre Laplace, 2 p. 35 m<sup>2</sup>, cuis., s.d.b., wc, cave, 3<sup>e</sup> ét. imm. anc., ref. nf, ch. él. accumulation, cumulus, compteur EDF nuit, toit. ref., faibles ch., 120 000 F. T. 655-47-84 ap. 18 h.
- Vd bungalow Montalivet, neuf, cft, b. situé. Reguer, éc. mat., 17320 Marennes.
- 66-Canet, mer-mont., quart. rés., F3 70 m<sup>2</sup>, 2 balcons, 3<sup>e</sup> ét., gar. indiv., occupé pers. 80 ans : 4 285 F/m<sup>2</sup> ou libre à la vente, 5 700 le m<sup>2</sup>. Pour tous renseignements. Mme Pivoteau, 114 pl. Boncourt, 60430 Noailles. T. (4) 403-32-30.
- 34-mais. camp. sur 2 250 m<sup>2</sup> 20 km. plages 3 p. cuis. s.d.e. wc, px 26 U. T. (4) 426-68-28.

### REMORQUES - ATTELAGES - VOITURES

#### REMORQUE FRANC OCEAN

49170 St-GEORGES sur LOIRE  
TEL. : (41) 41-10-55 (5 lignes)

## autos - caravanes

- Recherche carrosserie 504 Peugeot, vitesse au volant, état du moteur indifférent. Faire propositions le soir, ap. 19 h ou week-end au 983-60-28.
- Vends camping-car Auto-star 502, 1980, exc. état 15 000 km. Prix à débattre. T. (56) 86-61-75.

## centres de vacances

- Ass. d'Enseignants dispose d'un Centre de Vacances dans Parc régional Vosges du Nord (capacité 60 lits). Recherche collaboration avec Organ. suscet. d'occuper mois d'août soit app. de colons soit prise en charge compl. du séjour grand event. d'animation possible. A.O.S. 67160 Wissembourg, 2, rue de la Paix. T. (88) 94-04-34.
- Ass. rech. Directeurs de CV en Suisse, Pâq., zone Paris, pet. effect., réelles compétences techniques et éducatives. T. 296-12-92.

Voyages de fin d'études  
**NAOURS (Somme)**  
entre Amiens et Doullens  
GROTTES-REFUGES III<sup>e</sup> siècle  
VIEUX METIERS - MOULINS A VENT  
Parc de jeux - Buvette - Pique-nique  
Prix scolaires  
Renseignements  
Grottes NAOURS, 80114 - Tél. (22) 93-71-78

## divers

- Vds coll. « Genevoix » 20 vol. T. (47) 65-65-35.
- A louer voilier 7 m, habit. 4 couch. s/lac Serre-Ponçon (05) été 82. T. (91) 45-13-14.
- Randonnée pédestre Lubéron-Hérault, Pâq., acc. à tous. Nicollet, guide, 34380 Viols.
- CLASSES VERTES EN AUVERGNE, 1 000 m alt., sur le flanc du Sancy. Pens. compl. 43 à 66 F/jour selon âge. Maison famil. vac. 63680 LATOUR D'AUVERGNE. T. (73) 21-51-97.

• ENGLISH PAPERBACKS also LADYBIRDS (Childrens). Service postal rapide. Notre catalogue gratuitement s/commande. MOSS'S BOOLSHOP, Woodhouse Eaves, Leics, England.

• Jura, équitation langue, stages pour jeunes 12 à 18 ans, par jour : 3 h équit., 3 h atelier (cuir, tissage, poterie) ou cours de langue anglais. Franc., par stage 1 randonnée de 4 jours. Centre agréé par jeunesse et sport. Ranch Reculotte, 25300 Orchamps-Vennes. T. (81) 43-53-07 ou 43-55-55.

• Classes nature Jura, pied Mont Dôle. Col de la Faucille, 1 240 alt., 1 anim. classe pens. compl. 71 F, 15/5 à fin 06/82. A.D.P.E.D. 58, Insp. Acad., BP 834, 58019 Nevers cx. T. (86) 57-46-99.

• Classes nature Nièvrès, Etangs de Vaux-Baye, act. nautiques, études du milieu, pens. compl. 90 F, avril-mai-juin 82. A.D.P.E.P. 58, Insp. Acad., BP 834, 58019 Nevers cx. T. (86) 57-46-99.

PRÉPAREZ CHEZ VOUS  
l'entrée dans les écoles

### INFIRMIÈRES

assist. sociales, sages-femmes, kinésithérapeutes, laborantines, aides-soignantes, auxil. de puériculture, inf. psychiatrique, etc. Documentation ENF. gratis s. demande.

INSTITUT FRANÇAIS (privé)  
15700 Pleaux. Tél. (71) 40-43-17.



- Théâtre et Musique
- Activités artistiques et manuelles
- Articles pour fêtes
- Arbres de Noël

Catalogues gratuits sur demande

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS



LES EDITIONS DU  
**cep**  
BEAUJOLAIS

BP 441

69656 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX

TEL. (74) 65-04-30

## Changez de literie !

**VOTRE LITERIE COMMANDÉE LE MATIN, LIVRÉE LE SOIR MÊME !**

**-20%**

matelas à ressorts et latex • sommiers tapissier et à lattes de bois • dimensions en stock : 140 x 190 et 90 x 190 • toutes dimensions sur commande • lits rétro dorés, cuivre et laiton • salons rustiques • salles de séjours • chambres à coucher merisier et chêne.

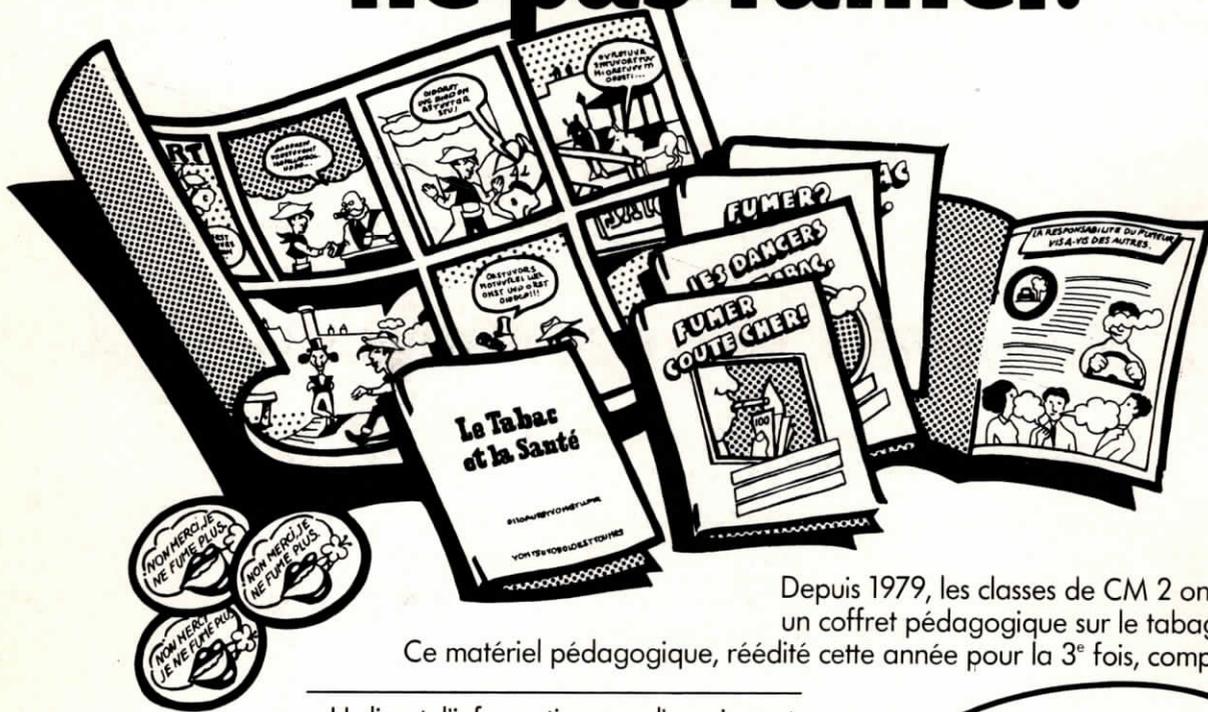
CRÉDIT A VOS MESURES DE 6 A 36 MOIS (après acceptation du dossier)

**39 MEUBLES 39**

le magasin au store rouge  
bis bd BARBÈS PARIS 18<sup>e</sup>  
☎ 258.88.89



# Le tabac à l'école ou...apprendre à ne pas fumer.



Depuis 1979, les classes de CM 2 ont reçu un coffret pédagogique sur le tabagisme.

Ce matériel pédagogique, réédité cette année pour la 3<sup>e</sup> fois, comporte :

- Un livret d'information pour l'enseignant.
- Des fiches pédagogiques pour les élèves.
- Des autocollants.
- Une affichette de bandes dessinées de Lucky Luke.

Ces documents pédagogiques cherchent à informer les enfants sur les dangers du tabagisme, dans le cadre de la campagne d'information

**"Votre santé dépend aussi de vous"**

Pour recevoir ces documents, renvoyer ce bon au Comité Français d'Éducation pour la Santé.  
BP 1616 - 75761 PARIS CEDEX 16.



Je suis enseignant dans une classe de CM2 et désire recevoir gratuitement le coffret pédagogique sur le tabagisme. E

Nom

Établissement

Adresse